



LE CHASSEUR ARDENNAIS

ORGANE PERIODIQUE DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

REDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITE:
38 avenue Emile Bossaert, Bruxelles 8

Tél:
25 04 76

C. C. P. 2133.93 "Le Chasseur
Ardennais" Bruxelles 8

Abonnement de sympathie:
20 F les quatre numéros

L'ASSEMBLEE GENERALE A VIRTON, LE 24 AVRIL 1966



(Photo « L'Avenir du Luxembourg »)

Recueillement devant le monument aux morts de la ville de Virton, qui vient d'être fleuri par le président national. Parmi les autorités, le gouverneur de la province, M. Brasseur, le bourgmestre de Virton, M. Jadoul et le député échevin, M. Michel.

ARLON

Président :
Raymond REUTER
35, avenue Tesch, Arlon
Tél. 063 / 213.70

Secrétaire :
Robert DEBIERE
64, rue des Hêtres, Arlon

Trésorier :
Fernand CROCHET
171, rue de Bastogne, Arlon

BASTOGNE

Président :
Jean DIDIER, Juge de paix
Bastogne

Secrétaire :
MAUS de ROLLEY
Longchamps (Bastogne)

Trésorier :
Victor LEFFEBVRE
168, rue de Neufchâteau, Bastogne

BERTRIX

Président :
Paul GRUSELIN
17, rue de Biez, Bertrix

Secrétaire :
L. BODY
Rue de la Gare, Bertrix

BRABANT

Président :
Henry ALLARD
33, rue Van Lint, Bruxelles 7

Secrétaire :
Albert JUSTIN
808, av. de la Brabançonne,
Bruxelles 4
Tél. 35.84.05

Trésorier :
Georges BODSON
133, rue Franklin, Bruxelles 4

Sous-section de Molenbeek
Président :
Prosper SEVENANTS
51, rue Delaunoy, Bruxelles 8

Secrétaire :
Léon GRISART,
39, rue de la Buanderie, Bruxelles 1

Trésorier :
J. HUYBRECHT
10, rue George dit Marchal
Bruxelles 8

CREZEE

Président :
Fernand BOUCHE,
docteur en médecine
Enxéde

Secrétaire :
J. BAUDOIN
53, route de Bourdon,
Marche-en-Famenne
Tél. 084 / 316.19

ETALLE

Président :
Gaston EPPE, professeur
Vance

Secrétaire :
Léon POSTAL
Fratia (St-Marie s/Semois)
Tél. 063 / 451.87

Trésorier :
R. CLAUSSE
Ciantemelle

FLORENVILLE

Président :
R. FRANÇOIS, pharmacien
Florenville
Tél. 061 / 310.44

Secrétaire :
Joseph JACQUES
Florenville

Trésorier :
Marcel JACQUES
Florenville

Liste d'adresses des membres du conseil d'administration et des dirigeants des sections régionales

N.B. : Nous prions les intéressés de vouloir bien nous communiquer régulièrement les indications de nature à compléter ou modifier la liste ci-après :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL :

Albert HUBERT
37, rue Gabrielle, Bruxelles 18.
Tél. : Privé : 45.61.32
Bureau : 13.41.10

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX :

Jean DIDIER, Juge de paix,
47, rue de Marche, Bastogne.
Tél. 062/214.34

Robert LEPAGE
Vance (Etalle)

René PIEDECEUF
53, rue des Rieux,
Jemeppe-sur-Meuse

Henry ALLARD
33, rue Van Lint, Bruxelles 7
Tél. 21.42.10

SECRETARE NATIONAL :

Victor ROBERT
26, rue des Etangs,
Linkebeek-Bruxelles
Tél. 58.26.58

TRESORIER NATIONAL :

Fernand CROCHET
171, rue de Bastogne, Arlon
Tél. 063 / 229.01
C.C.P. de la Fraternelle : 3449.69

ADMINISTRATEURS :

Administrateur
et rédacteur du bulletin :

Lieut.-Colonel Albert RENSON
38, avenue Emile Bossaert,
Bruxelles 8
Tél. 25.04.76
C.C.P. du bulletin « Le Chasseur
Ardennais » : 2133.93.

Administrateur
à l'UFAC 1940-1945 :

Colonel BEM hon. Jean BORGNIET
121, avenue du Koutur, Bruxelles 16
Tél. 72.54.37

Administrateur-Conseiller :

Capitaine-Commandant e.r.
Louis HELMBACKER
96, rue de Haerne, Bruxelles 4
Tél. 48.60.50

Délégués des sections :

Raymond REUTER
35, avenue Tesch, Arlon
Tél. 063 / 213.70

Emile DEJAIVE
45, rue Quosimodes, Amay

Georges BODSON
133, rue Franklin, Bruxelles 4
Tél. 35.45.06

Léon GRISART
39, rue de la Buanderie, Bruxelles 1
Tél. 12.08.49

MEMBRE DE LA FRATERNELLE ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre ? MEMBRE EFFECTIF.

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous :
1° ou 2° division des Chasseurs Ardennais et compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch.A., la Cie d'intendance des Ch.A., le 20 A, la Cie des canons de 47 de la P.F.N. (C47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV 12 A.

MEMBRE HONORAIRE.

a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou décédé des suites de maladie ou de blessure contractée en service, ou encore de sa conduite patriotique.

b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.

MEMBRE D'HONNEUR.

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle.

MEMBRE ADHERENT.

Tout militaire ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

MEMBRE PROTECTEUR.

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à 50,— F minimum.

SECTIONS REGIONALES

HOUFFALIZE

Président :
Joseph ANDRE
Brisy (Charoin)
Tél. 080 / 173.73

Secrétaire - Trésorier :
Joseph RICAILLE
28, rue Ville Basse
Houffalize
Tél. 080 / 280.54 — C.C.P. 7621.37

HUY

Président :
E. ANSEIME
104, rue Ste-Yvette, Huy

Secrétaire :
A. DESSAMBRE
4, rue Victor Martin, Anheit

LIBRAMONT

Président :
R. POIRIER,
Romainmont

LIEGE

Président :
René PIEDECEUF
53, rue des Rieux,
Jemeppe-sur-Meuse

Secrétaire - Trésorier :
Paul DUROU
57, boulevard d'Avroy, Liège

MARCHE-EN-FAMENNE

Président :

X.
Secrétaire - Trésorier :
A. BAUDUIN
11, rue de la Plavinette
Marche-en-Famenne

NAMUR

Président :
G. BOCCA
12, rue des Croisiers, Namur

Secrétaire :
G. GILSOUL
60, rue de Bruxelles, Namur

NEUFCHATEAU

Président :

Albert BALBEUR
Leglise
Tél. 063 / 432.28

Secrétaire - Trésorier :
François HANNICK
Neufchâteau
Tél. 061 / 271.28

VERVIERS

Président :
LEROY, docteur en médecine
Rue des Martyrs, Verviers

Secrétaire :
P. OSTER
Tronsval, Pelleur

Trésorier :
E. DOHOGNE
81, av. Jardin-Ecole, Dison

VIELSALM

Président :
Roscius CATIN, professeur
8, rue des Combattants, Vielsalm
Tél. 080 / 164.77

Secrétaire :
Georges SCHMITZ
Grands-Champs, Vielsalm

Trésorier :
Emile GOOSE
10, avenue de la Salm, Vielsalm
Tél. 080 / 164.45

VIRTON

Président :
René AUTPHENNE
24, Champ Dampicourt
Tél. 063 / 57.18

Secrétaire - Trésorier :
Paul TALBOT
114, rue du 113^e R.I.F., Signeuk

Communications du Président

Présence

Les échos les plus favorables nous sont parvenus à propos de nos dernières manifestations. L'assemblée générale de Virton a connu un grand succès de participation, mais elle a témoigné surtout d'un total esprit de camaraderie. Un mois plus tard, le pèlerinage à la Lys a, lui aussi, dépassé toutes les espérances. De même, les cérémonies régionales organisées par les sections ont été poursuivies fidèlement, qu'il s'agisse notamment de Bastogne au monument Cady, de Martelage au Monument national ou de Vielsalm à Rochelival et à Chabrehez, à l'occasion des fastes du 3 Ch. A.

Nous félicitons ici bien cordialement les courageux que l'on retrouve à la plupart de nos manifestations. Et, à titre d'illustration — car il en est bien d'autres — nous voulons en citer deux. C'est d'abord, le capitaine-commandant Lacroix, aujourd'hui major honoraire, qui à la tête de la 9^e compagnie du 6 Ch. A. joua un rôle déterminant dans la bataille de Gottem. Il est aussi un glorieux combattant de 1914-1918, comptant dans les 75 printemps, quoiqu'il soit demeuré extrêmement alerte. Nous l'avons vu à Virton, comme à Courtrai et à Vinkt, plus ardent que les jeunes. C'est aussi l'adjudant Messens qui, de sa lointaine retraite à l'ombre des Halles d'Ypres, s'en vient à toutes nos assemblées, à la Lys, aux fastes tant du 1 que du 3 Ch. A. Il est vrai qu'il fut un des premiers à recevoir le béret vert.

Ajoutons que la Fraternelle compte en ce moment plus de membres que jamais — ce qui ne signifie pas qu'il faille s'arrêter en si bon chemin — elle est partout présente et fait preuve de la plus grande vitalité.

Le 24 avril à Virton

Comme nous l'écrivions plus haut, l'assemblée générale de Virton a tenu toutes ses promesses. Jamais peut-être nous n'avons été aussi nombreux à nos retrouvailles annuelles, bien que le lieu de rencontre se soit situé à l'extrême pointe du pays. C'était, en tout cas, la première fois que l'on constatait une telle assistance des sections, puisque 99 p.c. environ de nos effectifs étaient représentés par leurs délégués mandatés. La section de Virton a droit à nos remerciements et à notre gratitude pour les efforts qu'elle a déployés pour nous accueillir.

L'an prochain, il faut que nous soyons plus nombreux encore à Martelage, car ce sera le quinzième anniversaire de l'inauguration de notre monument.

Le 22 mai à Courtrai et à Vinkt

L'annulation de notre visite à Gottem, en raison de l'exhumation des dernières dépouilles de nos camarades, nous a conduits cette année à participer en grand nombre à l'hommage national au monument de la Lys à Courtrai. Les Chasseurs Ardennais, venus notamment du Brabant, de Houffalize, d'Arlon, de Neufchâteau, de Virton, y furent fort remarquables, clôturant le défilé, dans un ordre impeccable, et suscitant les applaudissements et les approbations des autorités comme de la foule. Comment ne pas exprimer ici la fierté et la satisfaction énormes du président national devant ce spectacle, d'autant plus que de nombreuses personnalités sont venues spontanément nous féliciter.

A Vinkt, accueil chaleureux comme à l'accoutumée et programme exceptionnel, ayant exigé de longues préparations, en raison du XX^e anniversaire de notre pèlerinage. Il était impossible de ne pas être profondément remué en voyant ces petits écoliers qui, sous les rafales de l'orage, tenaient à deux mains le modeste bouquet dont chacun était muni, chantant de toute leur âme en français et en néerlandais, ou récitant également dans les deux langues, avec une conviction extraordinaire, des poèmes de circonstance.

Les fastes

Nous avons eu le privilège d'assister aux fastes des 1 et 3 Ch. A., et tant à Spich qu'à Vielsalm, ils furent grandioses. Nous n'entreprendrions certes pas de faire des comparaisons qui ne seraient pas de mise. Chaque organisation a ses caractères propres, qui procèdent notamment de cadres et de milieux différents. Le 3^e Chasseurs Ardennais a repris la garnison du régiment de 1940 et se trouve sur les lieux mêmes des premiers engagements. A Spich, le Chef de Corps avait eu l'audace d'entreprendre cette année la mise sur pied d'un spectacle son et lumière qui éblouit tous les spectateurs. Espérons qu'on reverra ce « Jeu des guerriers d'Ardenne » à Arlon, à Bastogne, à Vielsalm, à St-Hubert, et même dans les environs de Bruxelles.

L'union des Belges

La préoccupation majeure, en ce moment, de tous ceux qui ont à cœur la prospérité, la survie même de notre pays est la sauvegarde de notre unité nationale. Clôturant notre assem-

blée à Virton, nous exprimions déjà notre inquiétude et notre tristesse devant le pourrissement de certaines situations dans un pays que l'on n'a jamais vu autant divisé contre lui-même en de mesquines querelles. Nous regrettons la défaillance de l'autorité de l'Etat, la dénaturation du sens civique. Mais, poursuivions-nous, comment pourrait-on bien s'entendre et se comprendre si, plutôt que d'établir entre nos deux communautés de larges zones d'interpénétration, on élève entre elles une nouvelle muraille de Chine, on s'attache à traquer la langue de l'autre et à brimer les libertés individuelles les plus élémentaires.

Revenant sur le sujet à Vinkt, dans les deux langues, nous disions entre autres dans notre exposé en néerlandais : « Les liens indestructibles qui se sont créés entre la population de Vinkt » et les Chasseurs Ardennais sont à l'image de la solidarité et de l'attachement profond que des siècles de vie commune ont formés entre tous les citoyens de ce pays, même s'ils parlent des langages différents; il n'est de véritable langage que celui des cœurs, et celui-là survole les frontières linguistiques. Nous possédons ensemble un immense héritage; ce ne sont pas des forcenés et des inconscients que le détruiront. ». Hélas, chaque jour voit porter des coups sérieux à notre édifice national et une vigoureuse résistance s'impose.

Au moment où nous mettons sous presse, le Comité de Contact des associations patriotiques a décidé d'approuver le manifeste de la CNPPA qui appelle tous les Belges à l'union pour maintenir l'existence de la Belgique. Car, c'est cela même qui est aujourd'hui mis en question.

Albert HUBERT.
Président national.

Les droits des combattants 1940-1945

LA CARTE DES ETATS DE SERVICES DE GUERRE 1940-1945

Lors de l'assemblée générale de la Fraternelle à Virton, c'est avec une grande satisfaction que nous avons appris que 84 Chasseurs Ardennais avaient obtenu la carte des états de services de guerre 1940-1945; nous félicitons les comités des sections qui, souvent, ont dû établir des dossiers difficiles et obtenir les attestations requises. La campagne que nous avons menée depuis plusieurs années semble porter ses fruits.

Mais, nous recevons encore du courrier de nos membres qui n'ont toujours pas ladite carte et même, parfois, la Médaille Commémorative 1940-1945 non plus. Nous insistons encore une fois pour que TOUS les Chasseurs Ardennais qui ont été présents à l'effectif du 10 au 28 mai 1940 ou qui, par après, ont fait du service soit de 1940 à 1945, soit de 1944-1945 introduisent une demande pour l'obtention de cette importante carte.

Certains de nos camarades ne peuvent plus fournir d'attestation d'officiers, parce que ces derniers ont changé d'adresse ou sont décédés. Les services du ministère de la Défense nationale ont bien voulu, 25 ans après la guerre de 1940, admettre des exceptions dans certains cas.

C'est dans le but d'informer nos Bérés Verts que nous reproduisons ci-dessous un article du « Journal des Combattants », publié par notre ami Luc de la F.N.C., et qui a été reproduit dans « Belgique d'Abord » n° 23, page 2, de juin 1965 :

« Beaucoup de camarades ayant négligé de demander cette carte au cours des années passées, éprouvent aujourd'hui des difficultés pour obtenir les déclarations d'officiers attestant leur

présence à l'armée entre le 10 et le 28 mai 1940.

Nous comprenons très bien, que 25 ans après les événements, certains officiers hésitent à fournir une attestation basée uniquement sur leur mémoire.

Il faut tenir compte de ce que beaucoup d'officiers sont décédés. Les adresses actuelles des officiers n'ayant plus d'obligations militaires ne sont pas connues, etc.

a) Si le demandeur est en possession du brevet de médaille commémorative au titre d'ancien combattant, il ne doit joindre aucun document au formulaire de demande. Le certificat de bonne conduite, vie et mœurs n'est pas exigé; il ne doit annexer qu'une photo genre carte d'identité. Au bas de la page 3 du formulaire (qui ne peut être découpé) il faut inscrire la mention : « je suis en possession du brevet de la Médaille Commémorative ».

b) Si le demandeur n'est pas en possession du brevet de la Médaille Commémorative : 1) il doit demander l'adresse actuelle de ses officiers à l'Office Central de la Matricule — Caserne Prince Albert — 24, rue des Petits Carmes à Bruxelles 1. Il doit bien donner, en toutes lettres, l'appellation exacte de son unité, de son régiment. Exemple : 3^e compagnie du 12^e régt de Ligne — 2^e batterie du 11^e régt d'artillerie, etc.

2) En possession de ces adresses, le demandeur se rappelle au bon souvenir de son officier en lui rappelant certains faits qui se sont passés à l'unité pendant la période de mobilisation et particulièrement entre le 10 et le 28 mai 1940. (Joindre un timbre pour la réponse).

3) Si la lettre ne fait pas retour à l'envoyeur (qui doit avoir eu soin d'indiquer son adresse sur l'enveloppe), c'est que l'officier l'a reçue. Si cet officier ne répond pas, nous conseillons à

nos secrétaires de section de demander à leur collègue de la section où habite l'officier de bien vouloir lui faire une démarche personnelle.

c) Si les officiers de l'unité sont décédés ou dans l'impossibilité de délivrer une attestation, une attestation délivrée par un sous-officier suffit. A défaut de sous-officier deux caporaux ou soldats peuvent délivrer chacun une attestation rédigée suivant le modèle donné ci-dessous. Les sous-officiers, caporaux et soldats doivent être eux-mêmes en possession du brevet de Médaille Commémorative. Leur signature doit être légalisée. Cette formalité n'est pas exigée pour les officiers.

d) En cas où une attestation ne peut être obtenue, l'Office Central de la Matricule admet de lui fournir ce qui suit :

Soit la preuve de libération « entlassungsschein » délivrée par les Allemands; soit une déclaration de l'Administration Communale ou du Commissariat de Police de la résidence, signalant la date de rentrée au foyer après la campagne de 1940; soit un titre de congé établi en 1940 (copie de la page du livret militaire); soit n'importe quel document officiel concernant la période de 1940.

e) En l'absence de documents précités, l'intéressé peut fournir un rapport condensé des faits vécus pendant la guerre, déclarant sur l'honneur avoir participé à la campagne de 1940.

Nous spécifions que ces dérogations ne peuvent être utilisées qu'à condition que l'intéressé fournisse la preuve que malgré sa bonne volonté il n'est pas parvenu à exécuter les opérations mentionnées dans l'ordre précité.

Dès qu'ils sont constitués, les dossiers doivent être envoyés directement à l'Office Central de la Matricule du Ministère de la Défense Nationale, Caserne Prince Albert, 24, rue des Petits Carmes à Bruxelles 1. (Suite page 16.)

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE DU 24 AVRIL 1966 A VIRTON

La journée du 24 avril 1966 complètera dans l'histoire de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais; elle fut, en effet, marquée par une réussite complète : plus de 250 bérés verts participèrent à ces manifestations de fraternité et de fidélité.

Dès 9 h 30, se retrouvaient sur la grand-place de Virton, les participants venus d'Ypres, comme notre camarade Messens, du Brabant, de Liège, de Vielsalm, de Houffalize, de Marche, de Neufchâteau, de Namur ou même de France. Plusieurs sections, telles le Brabant et Vielsalm, avaient été des cars. L'unanime bonne humeur, les effusions mêmes exprimaient la satisfaction de se retrouver.

Sur le parvis de l'église, le président national A. Hubert, le président de la section de Virton, R. Auphenne, et un chef de protocole émérite R. Reuter, président de la section d'Arion, accueillaient les personnalités.

MESSE SOLENNELLE

L'église paroissiale de Virton était archicomble pour le service solennel qui commença la journée. M. l'abbé Jenneret, curé-doyen de Virton, avait fait les choses de façon grandiose. Ajoutons, en le remerciant très chaleureusement, qu'il avait permis que la collecte soit faite en faveur du service social de la Fraternelle.

Au premier rang de l'assistance avaient notamment pris place : M. Brasseur, gouverneur de la province de Luxembourg; MM. A. Jadoul, bourgmestre, Michel, député-échevin et Planchard, premier échevin de la ville de Virton; le lieutenant-colonel BEM Jacques, commandant le 1^{er} Chasseurs Ardennais, venu spécialement d'Allemagne; le lieutenant-colonel Delogne, représentant le général Danloy, commandant de l'Ecole d'Infanterie, le major Kœune, représentant le lieutenant-colonel Borboux, commandant le 3^e Chasseurs Ardennais; le major Militis, ancien chef de corps des Commandos à Marchelles-Dames, attaché au cabinet du ministre de la Défense nationale; le général e.r. Forgeur, président provincial de l'ONAC, et le président national à la tête de tous les dirigeants de la Fraternelle.

La messe était célébrée par un ancien Chasseur Ardennais, professeur à l'Athénée de Virton, l'abbé Dumont, qui est d'ailleurs le beau-frère du major Militis. Pendant la cérémonie, la chorale dirigée par M. Bodson, interpréta magistralement des œuvres d'ancienne et de nouvelle liturgie.

L'homélie de l'abbé Dumont magnifia le sacrifice des héros de 1940. S'adressant aux survivants, il leur dit : votre tâche n'est pas terminée; vous devez poursuivre dans la paix l'effort de réunion entre vos frères, dont l'évangile du jour — la parabole du Bon Pasteur — donne une émouvante image.

A l'élévation, dans un recueillement impressionnant, deux trompettes rompirent

le silence, tandis que s'inclinaient les drapeaux qui, en grand nombre, tapissaient l'abside : drapeaux de toutes les sections de la Fraternelle, encadrant le drapeau national, drapeaux de toutes les associations patriotiques et autres groupements de Virton.

L'office prit fin par une « Brabançonne » et la « Marche des Chasseurs Ardennais », toutes deux exécutées remarquablement.

AU MONUMENT AUX MORTS

Un cortège, conduit par l'Harmonie « Concordia », se rendit alors au monument aux morts de la ville de Virton qui fut fleuri par le président national, tandis que la musique exécutait la sonnerie « Aux Champs » suivie de la « Brabançonne ».

ASSEMBLEE GENERALE

On se retrouva dans la salle des conférences de l'Hôtel de Ville de Virton, mise aimablement à la disposition de la Fraternelle. Au premier rang, avaient pris place toutes les personnalités ayant assisté au service religieux, à l'exception de M. le Gouverneur Brasseur et de M. le Bourgmestre; elles devaient être bientôt rejointes par le colonel Remiecke, commandant militaire de la province que les devoirs de sa charge avaient empêché d'être des nôtres plus tôt.

A 11 h 45, le président A. Hubert déclarait ouverte la XXI^e assemblée générale de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Il était entouré au bureau par MM. Didier, Lepage et Piedboeuf, vice-présidents; Robert, secrétaire national; Crochet, trésorier national; le colonel BEM

Borgniet, administrateur de la Fraternelle à l'UFAC 1940-1945; Auphenne, président de la section de Virton.

Après le salut au drapeau fédéral, présenté par le dévoué porte-drapeau Thébérath, le président national évoque la mémoire de nos glorieux morts, celle de la reine Elisabeth et des camarades décédés au cours de l'exercice écoulé. L'assemblée se lève et observe une minute de recueillement.

Le président de la section de Virton, M. Auphenne, adresse tout d'abord des souhaits de cordiale bienvenue à tous les présents et souhaite que la journée soit un succès complet.

Le secrétaire national procède alors à l'appel des sections. Sont représentées : Arion, Bastogne, Bertrix, Brabant, Erezée, Etalle, Florenville, Houffalize, Huy, Liège, Marche, Namur, Neufchâteau, Vielsalm et Virton. Sont seules absentes les sections de Libramont et Verviers. Le président exprime sa grande satisfaction, car environ 99 p.c. des effectifs de la Fraternelle sont représentés.

Après que le procès-verbal de la XX^e assemblée générale ait été adopté, M. Hubert excuse les absences du colonel Destrée, président de l'UFAC 1940-1945, du colonel Renson, administrateur-directeur du bulletin, du vice-président Allard et des administrateurs Dejaive et Helmbacker, retenus par leur état de santé, et du député R. Gillat, ancien Chasseur Ardennais.

Le président demande à M. Reuter d'être l'interprète de la Fraternelle auprès de M. Brasseur pour remercier le gouverneur de la province d'avoir accepté



(Photo « La Meuse-Luxembourg »)

Le bureau pendant l'hommage aux morts. De gauche à droite : MM. V. Robert, secrétaire national; A. Hubert, président national; J. Didier, vice-président; le colonel B.E.M. J. Borgniet, administrateur; R. Piedboeuf, vice-président.

d'assister au service religieux et à la cérémonie qui a suivi. Il ajoute que les Chasseurs Ardennais, presque tous Luxembourgeois de résidence ou d'origine, et en tout cas Luxembourgeois de cœur, se réjouissent de voir leur province, sous l'impulsion de M. Brasseur, s'orienter vers une économie moderne, mettant à profit le nouveau contexte résultant de la mise en œuvre d'une Europe unie. La Fraternelle remercie aussi M. Brasseur d'avoir arrangé, avec les membres de la Députation permanente, à réadapter le subsides accordé à la Fraternelle par la province de Luxembourg.

Poursuivant, le président national salue individuellement les autorités présentes et les fait chaleureusement applaudir. Il exprime alors sa reconnaissance à tous ses collègues du Conseil d'administration, aux dirigeants des sections et aux membres qui forment le corps bien uni des Chasseurs Ardennais. Il a des paroles particulièrement cordiales pour les porte-drapeau et tous les courageux qui étaient à pied d'œuvre le matin, dès avant 10 h, même quand ils venaient de fort loin. Il se réjouit encore de revoir en parfaite santé les présidents d'Arion et d'Etalle, MM. Reuter et Eppe.

M. Hubert trace alors un rapide bilan de la vie de la Fraternelle au cours de sa première année de présidence : autorisation obtenue du ministre de la Défense nationale, pour les Chasseurs Ardennais de l'armée actuelle, de porter le béret vert en tenue de sortie, réception d'une délégation par le roi Léopold, augmentation du subsides de la province de Luxembourg, relance et réorganisation de plusieurs sections, rénovation du bulletin, création d'un nouvel insigne à format réduit, interventions nombreuses, etc... Il exprime sa confiance dans la prospérité de l'association.

La parole est alors donnée au secrétaire national, M. Victor Robert, qui donne lecture du rapport moral que nous reproduisons ci-après dans sa presque intégralité.

Il est toujours fort agréable pour le secrétaire d'une association de présenter, en fin d'exercice, un bilan positif sur les activités diverses qui ont marqué la vitalité du groupe. J'ai le sentiment que notre bilan peut être considéré comme étant très favorable.

Je dirai immédiatement que s'il en est bien ainsi, c'est grâce à vous, Messieurs les Dirigeants de nos sections régionales. Les « Béréts Verts » restent fidèles à un idéal. La grande famille des Chasseurs Ardennais reste une réalité attachante. C'est tellement heureux de pouvoir le constater tout au long d'un exercice. Une vie intense, élément indispensable de progrès, anime nos sections. C'est pourquoi, parmi toutes les Fraternelles du pays, je suis fier de vous dire que celle des Chasseurs Ardennais reste la plus forte.

Merci à vous, Messieurs les Dirigeants de nos sections régionales parce que, dans l'ensemble, vous avez eu le souci de faciliter la tâche du secrétariat en donnant une suite complète et rapide aux circulaires du service national.

Mais, si quel'un doit être élevé sur le pavé du mérite, c'est bien notre dynamique et distingué président national, M. Hubert, à qui vont nos remercie-



Photo du haut : Allocution de bienvenue du président de la section de Virton. De gauche à droite : MM. Lepage, vice-président national; Crochet, trésorier national; Autphanne; Robert, secrétaire national; Hubert, président national. Au fond, le porte-drapeau fédéral, P. Thésérath.
Photo du bas : L'assemblée - Vue partielle.

ments tout spéciaux et nos félicitations les plus vives.

Je sais que mon temps de parole est limité mais il y a des choses qui doivent être dites, même si votre modestie, mon Cher Président, doit en souffrir quelque peu.

Les membres de notre association n'ont pas oublié combien fut grande votre activité patriotique pendant la guerre au sein du service social du Chasseur Ardennais, et ceci malgré le handicap de votre invalidité. Cette activité vous valut d'ailleurs d'être par trois fois arrêté sur ordre de l'occupant.

Ancien rédacteur de notre bulletin, administrateur à l'UFAC, membre du Comité de contact des associations patriotiques, Directeur à l'Office du Commerce Extérieur, vous auriez pu à bon droit vous reposer à présent. Malgré votre glorieuse mais pénible invalidité, vous avez encore choisi de servir ! Bravo, cher Président !

Sait-on bien les services nombreux que vous avez rendus, notamment au cours de cet exercice écoulé ? Savez-vous, vous-mêmes, Monsieur le Président, que vous m'avez remis plus de 277 doubles de let-

tres ? Et je présume qu'il y en a d'autres... Dieu sait aussi combien de démarches vous avez entreprises et menées à bien en faveur de vos « Béréts Verts », combien de visites vous avez faites aux sections, combien de requêtes vous avez introduites auprès d'instances diverses.

Pour votre travail, pour votre esprit, pour votre dévouement, pour votre générosité, je vous dis, de tout cœur, merci au nom de tous nos Chasseurs Ardennais. Je ferai miens les mots de M. Reuter, président de la Section d'Arion vous adressés lors de votre élection : « Que les années soient nombreuses ! » Soyez assuré, Cher Monsieur le Président National, que nous serons toujours à vos côtés.

Venons-en à présent à nos effectifs. Vous vous rappellerez, Messieurs, que l'an passé à Bruxelles à pareille date, j'ai lancé un appel pour que nos efforts individuels se portent notamment vers l'augmentation de nos effectifs. De plus, diverses circulaires ont été lancées pour

rappeler cet aspect important du travail de chacun de nous.

Cet appel, je veux encore le lancer aujourd'hui. Nous devons tous avoir la préoccupation de vouloir agrandir le cercle des « Béréts Verts ». J'espère que l'an prochain encore, nous aurons la grande satisfaction de constater que nous avons fait, à ce point de vue, un nouveau bond en avant.

Au 31 octobre 1964, la Fraternelle comptait au total 2.755 membres. L'effectif arrêté au 31 octobre 1965 se chiffrait à 2.987, soit une augmentation de 232 unités. C'est le plus gros chiffre atteint depuis 1953. L'an passé nous avions enregistré une diminution de 100 unités. Les chiffres de cette année sont donc des plus satisfaisants.

La ventilation par section comme le montre le tableau ci-contre se solde par une augmentation totale de 232 comme il a été dit.

Il nous manque donc 13 membres pour atteindre le chiffre de 3.000 affiliés ce qui était notre objectif de l'an dernier.

Je me suis rendu à Lessines où une amicale des Chasseurs Ardennais est en formation. Douze anciens « Béréts Verts » d'après 1940 passeront à la Section du Brabant. Nous pouvons donc admettre que le but que nous nous étions assigné et atteint à... 1 unité près !...

On pourra nous dire : « Mais pourquoi donc ce recrutement intensif ? »

Tout d'abord pour nous rencontrer et nous connaître parce que nous sommes Chasseurs Ardennais, tout simplement.

Ensuite, pour que nous avons une meilleure possibilité d'aider davantage nos camarades se trouvant dans une situation difficile.

De plus, ce n'est pas une mince satisfaction de nous savoir la plus forte Fraternelle du pays, ce qui augmente incontestablement notre prestige.

Et puis, faut-il encore le dire, plus nombreux serons-nous, plus grande aussi sera notre autorité auprès de ceux qui portent la responsabilité d'assurer la bonne marche et l'avenir du pays.

Nous devons aider le Colonel Borgniet, administrateur à l'UFAC, nous devons amener à nous ceux qui méritent d'être des nôtres; beaucoup peuvent encore nous rejoindre. De nouvelles sections peuvent se créer; il y a des participations aux responsabilités à susciter.

J'ai dit à maintes reprises et le redis encore : si nous, de même que les autres groupements patriotiques, ne défendons pas avec aplomb notre unité nationale, si nous ne mettons pas tout en œuvre pour barrer la route aux démolisseurs, si nous ne signalons pas à temps leur mauvais travail, nous ne sommes que des pleureurs. Et nous ne pourrions que pleurer un jour sur les dépouilles de ce qui fut notre patrie pour laquelle cependant tant de nôtres ont lutté et ont offert leur vie.

Le sens patriotique n'a que trop tendance à s'émausser, trop de personnes ont la mémoire et la vue courtes; l'indifférence et le désintéressement à tout ce qui élève, aux valeurs immuables deviennent monnaie courante. Restons donc clairvoyants et vigilants. Le souci du bien national doit être la préoccupation de tous les bons citoyens. Qui dit Chasseur Ardennais dit bon citoyen ! Nous devons donc travailler pour le bien de notre pays.

Notre Président National doit avoir une armée derrière lui. Il peut dire alors au Comité de Contact où il représente non seulement les Chasseurs Ardennais mais

Le major Jean Militis, Chasseur Ardennais d'honneur...

Quand le major Jean Militis avait accepté d'être présent à l'Assemblée générale de notre Fraternelle, qui se déroulait dans sa Gaume natale, il ne se doutait pas de la surprise que lui réservait le président. La proposition de l'élever à la dignité de membre d'honneur de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais — ou mieux, de Chasseur Ardennais d'honneur — fut ratifiée par des acclamations enthousiastes. Et c'est ainsi que nous avons eu le plaisir de lui remettre un béret vert différent de celui qu'il porte, avec intrépidité, depuis quelque vingt ans.

Jean Militis est vraiment un homme, un militaire d'exception, qui eût peut-être dû vivre à l'époque des Bayard et des du Guesclin. Ce serait cependant risquer de le vexer un peu que d'écrire que son époque tient en quelque sorte de la légende, car nul n'est plus solidement planté sur terre, même s'il vogue bien souvent entre ciel et terre.

Gaumais passionné, il est né à Sainte-Marie-sur-Semois en 1922 et il eût certainement appartenu aux Chasseurs Ardennais s'il avait complété quelques années de plus. Cette erreur est aujourd'hui réparée : il est Chasseur Ardennais, et il en est heureux et fier.

Dès 1941, à moins de vingt ans, il se lance à corps perdu dans la résistance : ligne de passage de prisonniers et de résistants, services de renseignements, préparation de terrains de parachutistes, résistance armée. Nous qui avions suivi et admiré ses activités, nous n'avons pas été trop surpris de le voir, à la libération, alors que nous sortions de longs mois de détention, officier auxiliaire, adjoint au Commandant du secteur 7 de la Zone V de l'Armée Secrète, qui couvrait tout le Sud-Luxembourg, d'Arion à Bonillon, en passant par Virton, Havel-la-Neuve, Chiny, Florenville, Herbeumont. Il se distinguait par son calme, son allure décidée, au point d'en remonter à de vieux briscards.

Tenaillé par le besoin de l'action, il s'engagea dans un escadron de reconnaissance de l'Armée américaine afin de participer aux derniers assauts contre la Ligne Siegfried et les armées hitlériennes. Il eut plusieurs blessures, heureusement légères, et combattit ainsi jusqu'en Tchécoslovaquie.



Il était déjà titulaire de la Croix de guerre et de diverses autres distinctions quand il entra en 1945 à l'École d'Infanterie, établie alors à Tervueren, et où il eut comme instructeur le futur colonel Remienne. En 1946, il s'engagea aux Commandos, puis devint parachutiste. Il fut évidemment un des premiers à partir pour la Corée où il commandait une compagnie, se distinguant à diverses reprises sur des pitons encerclés par les Chintoks.

Par la suite, il passa au Congo, avec une unité de paracommandos et se signala par certaines expériences audacieuses de survie dans les brousses de notre ex-colonie et de la Guinée. De 1958 à 1964, le major Militis fut chef de corps du centre d'entraînement des paracommandos de Marche-les-Dames.

Bien sûr, on eut à nouveau besoin de lui au Congo en 1959 et en 1960. En janvier 1965, il fut chargé du perfectionnement du cadre de réserve. — Pouvait-on mettre à meilleure école les officiers de réserve désireux de devenir des militaires rompus aux exigences de la guerre moderne ? — avant de devenir, voici quelques mois, attaché au cabinet du nouveau ministre de la Défense nationale, M. Charles Poswick, qu'il... forma aux Commandos.

N' imaginez pas que le major Militis soit un baroudeur d'instinct. C'est, au contraire, un solide gaillard, sensible, généreux, fort cultivé, doué de l'humour méridional des gens de Gaume, empressé à rendre service, mais aussi soldat dans l'acceptation la plus complète de ce terme. Il fait honneur à la Gaume et au Luxembourg. Les Chasseurs Ardennais sont extrêmement honorés de le compter désormais parmi eux. A. H.

Arion	519 membres en 1965 contre 380 en 1964	en plus	39
Bastogne	294 membres en 1965 contre 288 en 1964	en plus	3
Barrix	35 membres en 1965 contre 38 en 1964	en moins	3
Brabant	650 membres en 1965 contre 514 en 1964	en plus	136
Erezée	29 membres en 1965 contre 29 en 1964	statu quo	
Etalle	129 membres en 1965 contre 132 en 1964	en moins	3
Florenville	42 membres en 1965 contre 42 en 1964	statu quo	
Houffalize	176 membres en 1965 contre 191 en 1964	en plus	5
Huy	84 membres en 1965 contre 85 en 1964	en moins	1
Libramont	18 membres en 1965 contre 29 en 1964	en plus	11
Liege	135 membres en 1965 contre 129 en 1964	en plus	6
Marche	83 membres en 1965 contre 71 en 1964	en plus	12
Namur	44 membres en 1965 contre 74 en 1964	en moins	10
Neuchâteau	109 membres en 1965 contre 106 en 1964	en plus	3
Verviers	30 membres en 1965 contre 32 en 1964	en moins	2
Vielsalm	570 membres en 1965 contre 550 en 1964	en plus	20
Virton	100 membres en 1965 contre 65 en 1964	en plus	35
ou total		en plus	262
		en moins	30

l'UFAC 1940-1945 tout entière: «Voilà toute la légion de ceux dont je suis le porte-parole auprès de vous.» Est-il exagéré de prétendre que son pouvoir sera singulièrement accru s'il parle au nom de milliers d'affiliés ?

Certes, nos objectifs sont dénués de toute préoccupation politique. Nous ne voulons pas cependant, et ne pouvons l'admettre, que soit comploté pour rien ce que d'innombrables bons citoyens ont fait pour la patrie. Personne ne pourra raisonnablement nous reprocher de nous livrer à une action politique parce que nous défendons le patrimoine belge, la dynastie, la mémoire de nos héros, et parce que nous exaltons et mettons en valeur tout ce qui unit les Belges.

Disons rapidement quelques mots sur notre service social.

Sur le plan local les sections se sont intéressées à différents de nos membres dont la situation matérielle postulait une intervention.

A l'échelon national la Trésorerie a chiffré ses dépenses à quelque 20.000 F. Des démarches ont été faites auprès d'employeurs en faveur de nos affiliés. Sept ménages ont pu être aidés grâce à l'ouvrier qui continue à fonctionner régulièrement à la Section du Brabant.

Une fois de plus je remercie M. Naples pour son concours bénévole. Il a bien voulu assurer les transports nécessités par le fonctionnement de nos services, de même, M. Temmerman, notre jeune recrue.

Le Comité National continue à souhaiter que chaque section prenne des initiatives en vue d'une aide toujours plus efficace et plus complète au profit de nos affiliés.

Le travail administratif du Comité National n'appelle aucun long commentaire. Tout le courrier reçu a été attentivement examiné et traité. Dans chaque cas, une suite aussi promptement que possible y a été réservée.

Signalons notamment que le comité s'est chargé de faire procurer quelque quatre-vingts cartes des états de services du Combattant et a donné suite à diverses demandes de médailles.

Je rappelle que les Sections ne doivent pas hésiter à communiquer leurs difficultés au Comité National ou de faire part de leurs suggestions. C'est toujours dans la confrontation des idées qu'apparaissent les meilleures solutions à envisager.

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois à Namur et une fois à Libramont; le Comité restreint s'est réuni quatre fois.

Signalons la visite que le Comité National a rendue, au nom des Chasseurs Ardennais, à leur Chef de 1940, le Roi Léopold et à Son Altesse Royale la Princesse Liliane, dans leur propriété d'Argenteuil.

Cette visite a permis une fois encore de constater tout l'intérêt et l'affection du Roi Léopold III à l'égard de ses Chasseurs Ardennais et de ceux qui ont suivi leur exemple depuis 1945.

Messieurs, il est utile de faire chaque année le bilan de nos activités. On mesure mieux, dans son ensemble, le travail fourni et cette rétrospective apparaît comme un stimulant pour les exercices à venir.

Nous gardons le sentiment d'avoir fait du bien tant sur le plan patriotique qu'en faveur de nos membres en particulier. C'est bien là le but que poursuit notre Fraternelle. Restons tous bien unis dans un coude à coude fraternel pour la poursuite de ce louable objectif.

Très chers Membres, votre Conseil d'Administration et les Dirigeants de nos sections se chargent de tous les problèmes collectifs ou particuliers qui vous intéressent.

De votre côté, apportez-nous votre collaboration constructive.

Comment ? Par vos présences plus nombreuses aux réunions. Les réunions sont organisées pour nous tous. Si elles n'avaient pas leur raison d'être, ce ne serait vraiment pas la peine de les envisager.

Un échange d'idées est fructueux. Les responsables officiellement désignés n'ont jamais pensé posséder le monopole des bonnes idées. Ils apportent leur bonne volonté; apportez aussi la vôtre.

Dans un milieu familial idéal chacun donne son opinion et émet ses suggestions. Notre grande famille des Chasseurs Ardennais aussi a besoin de ce climat, de ce contact, de cette communion pour s'épanouir au maximum. Je demande à chacun de faire un effort dans ce sens.

Et puis, songeons un peu plus à notre bulletin. Il est ouvert à tous ceux qui peuvent avoir quelque chose à dire. Parmi nos trois mille affiliés. Il en est, c'est hors de doute, qui pourraient apporter leur concours à sa rédaction. Croyez que c'est avec intérêt et reconnaissance que nous recevons vos articles: relation de cérémonies patriotiques, articles d'intérêt général qui soient bien entendus dans l'optique de notre pensée commune, aperçus historiques sur le fondement de l'unité belge, faits d'armes des Chasseurs Ardennais, etc.

Quand le secrétaire national souligne la prodigieuse activité du président national et son grand dévouement, l'assemblée, debout, acclame longuement ce dernier qui, en une année de présidence, a su donner à la Fraternelle un regain d'activité et, réellement, un nouveau et fulgurant départ.

Le rapport de M. Robert est chaudement applaudi et le président le remercie de sa fidélité et de son dévouement.

De vifs applaudissements remercient aussi le trésorier national M. Crochet qui commente le bilan de l'exercice 1964-65 et présente le projet de budget pour 1965-66.

M. Lefebvre donne connaissance du rapport des commissaires aux comptes. Ceux-ci ont vérifié l'exactitude de toutes les pièces comptables et ils félicitent le trésorier national pour la tenue parfaite de ses écritures. Le mandat des commissaires, MM. Lefebvre et Depienne est reconduit pour un an.

En l'absence du colonel Renson, c'est M. Crochet qui donne lecture du rapport de l'administrateur du bulletin. L'assistance applaudit au dévouement de notre doyen d'âge qui, depuis plus de vingt-cinq ans, se dévoue aux Chasseurs Ardennais.

Le président fait part des dispositions qui ont été prises pour assurer une parution régulière et un envoi harmonieux, dans le cadre des prévisions

budgétaires. Le bulletin de la Fraternelle, sougine-t-il, fêtera en décembre prochain son vingtième anniversaire.

C'est au tour du colonel BEM Borgniet de présenter un rapport très fouillé concernant l'UFAC 1940-1945 et la CESAC. Il rappelle ce qui a été obtenu pour les combattants de la dernière guerre et indique ce qui reste à accomplir. Il parle notamment de la carte des états de service, des projets de chevalerie de l'Ordre de Léopold II avec barrettes et de la médaille du Militaire combattant, etc... Il termine en traitant du différend qui oppose les fantassins de la dernière guerre à certains de leurs aînés en ce qui concerne l'inscription de la mention «1940-1945» sur le monument de l'Infanterie. Le colonel Borgniet, qui est président de l'Interfraternelle d'Infanterie 1940-1945, est longuement applaudi.

Le président, qui est représentatif de l'UFAC au Comité de contact des associations patriotiques, traite des activités de ce comité qui comprend toutes les grandes fédérations ou prusque et est leur porte-parole attitré auprès du gouvernement.

Décharge de gestion est accordée unanimement au Conseil, la cotation de membres effectifs est maintenue à 30 pour 1966-1967, elle est portée à ce montant pour les membres adhérents et protecteurs. Puis, l'assemblée approuve les propositions de modifications statutaires qui lui sont présentées par le président. Elles ont essentiellement pour objet de renforcer la représentation des sections au sein du Conseil d'administration. Désormais, tous les présidents des sections comptant au moins cent membres — ou leur suppléant — feront automatiquement partie du conseil.

C'est par acclamations que les administrateurs sortants, MM. Allard, Bodson, Reuter et Robert sont confirmés dans leurs fonctions.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Martelange, en raison du quinzième anniversaire de l'inauguration du Monument national.

C'est ensuite un hommage à un certain nombre de dirigeants dévoués de la Fraternelle qui se voient remettre des distinctions honorifiques dans les Ordres nationaux ou des médailles de reconnaissance de l'UFAC 1940-1945 par le président national et le colonel Remienne. Tous sont vigoureusement honorés d'applaudissements. La liste des décorés figure ci-après.

Une agréable surprise est alors réservée: aux vibrants applaudissements de tous les présents, le major Jean Millits, dont le président rappelle les exceptionnels états de service, est créé membre d'honneur de la Fraternelle. M. Hubert lui remet les insignes de ses nouvelles fonctions: un magnifique diplôme, un béret vert — non pas de Commando, mais de Chasseur Ardennais — et un insigne.

Des télégrammes de loyalisme sont envoyés au Roi et la Reine, de même qu'au roi Léopold. Des messages de sympathie sont également adressés au colonel Renson, ainsi qu'aux trois administrateurs absents pour cause de maladie: MM. Allard, Dejaive et Helmbacker.

Après diverses autres communications, le président se lève pour prononcer son allocution de clôture. Il constate que l'assemblée a été, comme toujours, parfaitement amicale, mais aussi consistante. Il remercie tous les participants et dit que les exposés ont montré que la Fraternelle des Chasseurs Ardennais est vivante, partout présente, influente et agissante. Il clame sa fierté d'en assumer la direction et sa volonté de servir. Il faut donner l'exemple de notre enthousiasme, de notre esprit de camaraderie et de compréhension mutuelle. Nous devons nous attacher à exercer une action en profondeur, et surmonter nos déceptions et nos rancœurs. Après avoir exprimé l'inquiétude et la tristesse des anciens combattants, en présence du pourrissement de certaines situations dans le pays, de la déliquescence de l'autorité de l'Etat, de la dénaturation du sens civique, il réclame de larges zones d'interpénétration entre nos deux communautés et le respect prioritaire des libertés individuelles.

« Nous, Chasseurs Ardennais », termine-t-il, « faisons avec générosité et courage notre devoir de chaque jour. Inspirons notre conduite de la leçon ayonnante et consolante de nos glorieux morts. Fils de Gaume et d'Ardenne, au travail, en vrais Bérêts verts! »

Cette péroraison est longuement applaudie et les assistants entonnent la « Marche des Chasseurs Ardennais ».

LE DEJEUNER

Il y avait plus de cent cinquante participants au déjeuner servi vers 14 h à l'Hôtel du Cheval Blanc. A la table d'honneur, le président national était entouré de toutes les autorités ayant assisté à l'assemblée générale qu'était venu rejoindre le doyen de Virton. Ambiance amicale et animée, faut-il le dire, atmosphère Ch. A.

Dans une courte allocution, le président félicite M. Autphenne et ses collaborateurs pour la parfaite organisation et l'efficacité de leur intense dévouement. Il répète ses remerciements aux notabilités et à tous les assistants.

Le major Militis dit sa fierté de l'honneur qui lui avait été fait. Avec l'humour qui lui est propre, il égrena quelques souvenirs, tout à l'honneur des Chasseurs Ardennais dont il fait désormais officiellement partie.

Enfin, le Lt-col. BEM Jacques et le major Koeune parlèrent du programme des fastes des 1 et 3 Ch. A., conviant les anciens à y assister nombreux.

A MARTELANGE

Vers 17 h 30, tous les Bérêts verts s'en retournant vers le nord et l'ouest, au nombre de quelque cent cinquante, firent halte au Monument national de Martelange où le président national déposa des fleurs. Puis, ce fut le dernier verre de l'amitié et l'au revoir.

Une bien belle journée où l'on a senti les liens d'affection qui unissent tous les anciens Bérêts verts.

Merci et bravo au président Autphenne. à MM. Talbot et Massin et à tout le comité de la section de Virton!

Mais un grand merci aussi à notre président national pour l'élan qu'il a su insuffler à la Fraternelle.

Tous les Chasseurs Ardennais seront d'accord avec la conclusion de l'excellent compte rendu que notre ami Balbeur a publié dans « L'Avenir du Luxembourg »

et qui synthétise si parfaitement l'opinion unanime:

« ... journée réussie en tous points, et qui marquera dans les annales de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais... une Fraternelle qui, au cours de l'année écoulée, a manifesté sous l'égide de son nouveau président élu, il y a tout juste un an à Bruxelles, et dont la jeunesse et le dynamisme sont unanimement admirés, une remarquable activité et un renouveau qui fait bien augurer de son avenir. »
V. ROBERT.

TELEGRAMMES

L.L. MM. le Roi et la Reine
Château de Laeken.

Fraternelle des Chasseurs Ardennais réunie en assemblée générale à Virton exprime à Leurs Majestés le Roi et la Reine ses sentiments de loyalisme et d'attachement indéfectible.

(Sé) Albert Hubert,
président national.

S.M. le Roi Léopold,
Château d'Argenteuil.

Fraternelle des Chasseurs Ardennais réunie en assemblée générale à Virton adresse à Votre Majesté l'expression de son souvenir fidèle et respectueux.

(Sé) Albert Hubert,
président national.

Réponses:

Maison militaire du Roi.

Le 27 avril 1966.

Monsieur le Président National,
Le Roi et la Reine ont été très sensibles aux sentiments de loyalisme et d'indéfectible attachement que vous Leur avez exprimés à l'occasion de votre assemblée générale à Virton.

Leurs Majestés me chargent de l'honneur de vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux dont vous êtes fait l'interprète, leurs sincères remerciements. Veuillez agréer...

(Sé) Le Lieutenant Général
Boussemaere,
Chef de la Maison Militaire du Roi.

Domaine d'Argenteuil.

Le 3 mai 1966.

Monsieur le Président National,
Revenant d'un voyage à l'étranger, S.M. le Roi Léopold a pris connaissance du télégramme de loyalisme que vous avez eu l'amabilité de Lui adresser au nom de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, à l'occasion de son Assemblée Générale à Virton.

Sa Majesté a été particulièrement sensible à cette fidèle pensée et m'a chargé de l'honneur de transmettre à vous-même et à tous les Chasseurs Ardennais qui se sont associés à cet hommage, Ses remerciements les plus cordiaux.

Veuillez recevoir...

Le Secrétaire du Roi Léopold.
(Sé) M. Quinet.

Colonel Renson,
Assemblée générale Fraternelle vous remercie inlassablement de votre vœux bonne santé.

(Sé) Albert Hubert,
président national.

MM. Henry Allard,
Louis Helmbacker,
Emile Dejaive,

Vos amis de la Fraternelle regrettent l'absence assemblée générale et forment vœux cordiaux de rétablissement.

(Sé) Albert Hubert,
président national.

Liste des distinctions honorifiques remises lors de l'assemblée générale de Virton

ORDRES NATIONAUX

- Médaille d'Argent de l'Ordre de Léopold II:
- Emile GOOSE, section de Vielsalm.
- Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II:
- Paul DUROU, section de Liège;
- Victor LEFEBVRE, section de Bastogne.

MEDAILLES DE RECONNAISSANCE DE L'UFAC 1940-1945

1. — Médailles de bronze:
- Gaston FRAIPONT (Vielsalm).
- Gaston JACQUES (Vielsalm).
- Charles LABIAUX (Vielsalm).
- Georges MASSON (Vielsalm).
- Edmond MICHA (Vielsalm).

(suite en page 14)

Les fastes des unités Ch. Ardennais

Au 1er Chasseurs Ardennais à Spich

A Spich, non loin de Cologne, les fastes du 1^{er} bataillon de Chasseurs Ardennais, que commande le lieutenant-colonel BEM Jacques, ont débuté le 6 mai dans la soirée sous le signe du recueillement c'est-à-dire par une messe en plein air à la mémoire des disparus. Le ciel s'étant brutalement assombri, tous les assistants demeurèrent cependant stoïques, imperturbables, sous la pluie qui ne cessa de tomber drue pendant toute la cérémonie.

Heureusement, l'averse avait cessé quand débuta le grand jeu des guerriers d'Ardenne, remarquable spectacle son et lumière dont nous parlons ci-après et dont la préparation avait coûté tant d'efforts.

A l'issue du spectacle, le chef de Corps remercia très chaleureusement tous les

protagonistes qui furent longuement applaudis. Il remit une médaille-souvenir à l'auteur Frédéric Kiesel, au metteur en scène Albert Belche, au responsable de la sonorisation et de l'éclairage, son frère Jean Belche, ainsi qu'au créateur des décors. Pol Desloges.



(Photo Gaston Triffaux)

Le lieutenant général Melchior, Commandant en chef en Allemagne, passe les troupes en revue. A sa droite, le lieutenant-colonel B.E.M. Jacques, chef de Corps.

Le lendemain matin, la toute grande foule assista, sous un soleil resplendissant, à la prise d'armes qui eut lieu dans la cour d'honneur. Plusieurs tribunes avaient été dressées, notamment pour les familles des militaires. La musique du 1^{er} Corps d'Armée donnait son concours, celle des Forces de l'Intérieur étant indisponible.

Nous avons eu la joie de retrouver M^{me} Mathen, veuve de notre ancien président, dont le fils est capitaine au 1^{er} Ch. A.

Un nombre extrêmement élevé de personnalités avaient bien voulu assister à la cérémonie, et parmi elles : le lieutenant-général Melchior, commandant en chef des troupes belges en Allemagne; le général-major Verlinden, commandant la 1^{re} D.I.; le général-major Rousseau, adjoint au commandant de Corps et ancien du QG de la 2^e D. Ch. A. en 1940; le général-major Champion, 1^{er} sous-chef d'Etat-Major général et ancien du QG de la 1^{re} D. Ch. A.; le lieutenant-général e.r. Piron; le général-major e.r. Laets; le

(Suite en page 12.)

Au 3e Chasseurs Ardennais à Vielsalm

Les fastes du 3^e Chasseurs Ardennais ont été étalés cette année sur quatre journées non consécutives. Ils furent organisés de main de maître par le lieutenant-colonel Borboux, chef de Corps et son adjoint, le major Koëne, lesquels eurent d'autant plus de mérites que les effectifs sont fort réduits, ce qui a accru d'autant les tâches des cadres et de la troupe. Le 3^e Ch. A. a le bonheur d'avoir repris la garnison de son unité de tradition, ce qui permet de concrétiser parfaitement, sur le terrain, si l'on peut ainsi écrire, la commémoration.

Le samedi 14 mai fut la journée de l'accueil, avec pour but le renforcement des contacts entre les militaires et leurs familles d'une part, la population de Vielsalm et les anciens d'autre part. Elle s'assignait également de montrer le degré de l'entraînement et les techniques actuelles de l'infanterie. On exécuta des

(Suite en page 12.)

Un Chasseur Ardennais hors-série LE CAPITAINE-COMMANDANT ALBERT LIEGEOIS

Comme nous le rapportons ci-contre, à l'occasion des fastes 1966 du 3^e Chasseurs Ardennais, le capitaine-commandant Albert Liégeois fut mis à l'honneur.

Il nous est agréable de pouvoir retracer succinctement la magnifique carrière de cet officier, carrière exemplaire et exceptionnelle, comme peu d'officiers en possèdent, faite tout entière de dévouement, de don de soi, d'idéal, d'enthousiasme, mais celui d'un modeste, d'un taiseux.

Albert Liégeois qui est né à Bleid, près de Virton, arriva au 3^e Chasseurs Ardennais en 1937, en qualité de sous-lieutenant. C'est lui qui devait le 10 mai 1940, à Rochelinal, sur cette dure terre d'Ardenne sur laquelle il a acquis son caractère, livrer le premier combat de son régiment. Isolé avec son peloton, il devait tenir tête aux forces allemandes pendant cinq heures, les obligeant à recommencer trois fois l'assaut.

Sa brillante conduite en mai 1940 lui valut, un des premiers, durant la campagne même, d'être cité aux OJ de la première division de Ch. A. Il y gagna la Croix de guerre.

En captivité en Allemagne, il se signala par huit tentatives d'évasion, qui le conduiront à deux années de forteresse et des détentions dans des camps spéciaux pour évadés.

Au lendemain de la guerre, il reprend du service à la Force publique au Congo où il se signala dans diverses fonctions. Lors des événements consécutifs à l'indépendance congolaise, il fut un des derniers militaires belges à quitter Stanleyville à la fin de juillet. Réparti comme volontaire dans le cadre de l'assistance technique au Katanga, il y demeura de septembre 1960 à février 1963. Commissionné major, il assumera les fonctions de chef d'Etat-Major de la Gendarmerie katangaise, puis sera affecté à la protection de la population civile européenne. Rentré en Belgique, il reprend du service au 3^e Ch. A. auquel il a toujours donné son cœur et ses pensées.

Vu son expérience du Congo et ses brillants états de service, il est sollicité, en août 1964, par le ministère des Affaires étrangères de retourner en Afrique pour y organiser et diriger une équipe dite logistique du 3^e Ch. A. Il travaille sous la direction du colonel BEM F. Vandewalle. Assistant l'Armée nationale congolaise, le commandant Liégeois, qui est commissionné au grade de lieutenant-colonel, travaille avec courage, compétence et tenacité. Chargé de l'appui des troupes à Kongo, il forme un nouveau bataillon et organise une colonne mixte de volontaires étrangers et africains. Les circonstances ayant fait évoluer la mission initiale vers une opération de sauvetage, il est appelé à diriger une formation chargée de reprendre Kindu, où il délivra la totalité de la colonie étrangère, sans qu'il y ait une victime à déplorer. Il libère de la même ma-



(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)

nrière à Kalima tout le personnel de la Symétain. Payant constamment de sa personne, imposant respect et obéissance à sa troupe hétérogène, il sauva Kindu du pillage et empêcha les représailles.

A la tête de la colonne Lim¹, le lieutenant-colonel Liégeois fonça vers Stanleyville, au milieu des embuscades. C'est un de ses détachements qui effectua, le 24 novembre, la liaison avec les parachutistes belges.

Alors qu'il quittait Stanleyville pour regagner la Belgique, son avion s'écrasa au sol et prend feu. Il est sérieusement blessé et sera hospitalisé à Bruxelles jusqu'à la mi-janvier 1965.

Ainsi que l'écrivait son chef, le colonel BEM F. Vandewalle : « Durant son séjour au Congo, le commandant Liégeois... a donné la preuve qu'il possédait toutes les qualités exigées d'un officier supérieur en opérations. Il a sauvé par son action délibérément risquée, notamment à Kindu, de nombreuses vies humaines. »

C'est en récompense de ses brillants états de service que le 23 mai 1966, à Rochelinal, lieu de son premier combat en 1940, le capitaine-commandant Liégeois reçut des mains du chef de Corps du 3^e Chasseurs Ardennais, la décoration militaire de première classe pour services exceptionnels et actes de courage et de dévouement.

La rude personnalité du capitaine-commandant Liégeois est bien à l'image du climat et de la topographie des Ardennes et de la devise des Chasseurs Ardennais. Cet officier terminera cette année au 3^e Chasseurs Ardennais la brillante carrière qu'il y commença en 1937.

Faut-il ajouter que la Fraternelle, et avec elle tous les Chasseurs Ardennais, s'associe de tout cœur à l'hommage ainsi rendu au commandant Liégeois. Nous sommes fiers de le compter parmi nous.

Un spectacle grandiose: LE JEU DES GUERRIERS D'ARDENNE

Il fallait réellement beaucoup d'ardeur, de compétence et d'esprit d'initiative pour oser se lancer dans la vaste entreprise que constituait le montage du jeu scénique à grand spectacle, qui fut présenté dans la nuit du 6 au 7 mai à Spich, à l'occasion des fastes du 1^{er} Ch. A. De toutes ces qualités, et de bien d'autres, le lieutenant-colonel Jacques est heureusement pourvu, et nous nous réjouissons du succès qui est venu couronner ses efforts; car, il fut vraiment le deus ex-machina de l'opération.

Et celle-ci n'était pas modeste. Il fallut aménager non moins de quatre plateaux, dont l'un comprenait la lisière d'une forêt proche. Longueur totale: 98 m sur une profondeur de 40 m; plateau central : 20 m. Quelque deux cents acteurs et figurants; tous ces derniers et la plupart des acteurs étaient des militaires du bataillon. C'est également celui-ci qui prépara les plateaux, l'éclairage, le dispositif de sonorisation, les transmissions par téléphones de campagne et émetteurs portatifs. Il fallut recourir à des moyens exceptionnels pour les travaux de terrassement, de charpente, de menuiserie; rassembler des centaines de costumes et de nombreux accessoires.

Ce fut donc un spectacle son et lumière où se trouvaient conjugués le théâtre populaire et la recherche scénique.

Thème central : les Chasseurs Ardennais vers qui tout converge et qui sont l'aboutissement de la longue et glorieuse geste des guerriers d'Ardenne. Deux meneurs de jeu, qu'étonnèrent tous les spectateurs par leur talent : l'enchanteur Maugis, cousin des quatre fils Aymon, et le berger de Bodange en sarrau.

Après l'ouverture au son des trompettes thébaines et une évocation poétique de la forêt ardennaise, vint une succession de scènes et de tableaux, parfois légendaires, partant des rudes Trévières, des Romains et des Francs, et continuant par les fils Aymon et leur cheval Bayard, qui, dans leur tanière de Montauban, tinrent en échec Charlemagne lui-même et qui portaient déjà sur leur bannière la hure de sanglier; les Croisés de Godofroid de Bouillon, les « blancs-becs » Dragons de Latour qui, pour leur « Roi » Marie-

Thérèse, enfoncèrent les Prussiens à Koilin, comme plus tard leurs descendants la 6^e Armée à Vinkt, pour en arriver à 1830, à la création et à la gloire du 10^e de Ligne, l'ancêtre des Chasseurs Ardennais. Aboutissement : la création des unités de Bérêts verts, l'historique déploiement de la plaine de Walzing, avec le discours tout aussi inoubliable du roi Léopold, et puis, la marche à la gloire : Bodange, la Dendre, Vinkt — et puis les unités de l'Armée nouvelle, depuis Dumortier, avec la garde au Rhin « redevenu



(Photo Gaston Triffaux)

Le tableau final, devant la reproduction de notre monument à Martelange due au peintre arlonais Pol Desloges.

ami», et les compagnies de marche à Matadi et au Burundi, pour conclure par les éloquentes palmarès des victoires au challenge des fusillers d'assaut.

Vaste fresque en vingt tableaux, tantôt style de cape et d'épée, avec des intermèdes humoristiques, sous forme de gags, mais aussi des relents de poésie épique et le grand souffle des grandes batailles. Les clous : le jeu d'échecs figuré par des pièces vivantes et le tableau de l'apothéose finale, plein de couleurs et de pittoresque, conclu par la Marche des Chasseurs Ardennais.

Il s'agissait, faut-il le préciser, d'un jeu mimé en synchronisation avec une bande sonore.

Nos plus ardentes félicitations vont à l'auteur, le poète et journaliste arlonais Frédéric Kiesel, au metteur en scène et réalisateur Albert Belche, au directeur de la sonorisation et des jeux de lumière Jean Belche, au « brossueur » et concepteur des décors Pol Desloges au talent éprouvé et dont on retiendra les deux immenses panneaux évoquant l'un le pays d'Ardenne et l'autre le monument national des Chasseurs Ardennais à Martelange, de même que les pions d'échec. A son propos, disons qu'il a bénévolement décoré les murs du mess-officiers à Spich, notamment par une magnifique évocation stylisée du monument de Martelange dont nous reproduisons dans notre prochain numéro une remarquable photographie due à M. Gaston Triffaux du journal « La Meuse-Luxembourg ».

Le spectacle en question suscita l'émerveillement et l'enthousiasme du gros millier de spectateurs privilégiés qui eurent la chance d'y être conviés. Comme nous le disons, on le redemande dans le Luxembourg et même ailleurs.

Au 1er Chasseurs Ardennais à Spich

(Suite de la page 10.)

colonel Haas, commandant la 7^e Brigade; les anciens chefs de Corps, général Palmaers, colonel Wattiez et colonel BEM Godet; le bourgmestre d'Arion, notre ami Charles Simon; les représentants des unités allemande, française et hollandaise affiliées, etc...

La province de Luxembourg était représentée par le major Gérard, remplaçant le colonel Remienne retenu par d'autres devoirs, et par le commandant Fairon, ancien porte-drapeau du Bataillon. Pour l'Ecole d'Infanterie, il y avait notamment le lieutenant-colonel Delogne, le major Baert, le commandant Botton et le capitaine Marchal.

La ville d'Arion avait dépêché, dès la veille, une forte délégation, avec à sa tête, en attendant le lendemain l'arrivée du Bourgmestre, M. Emile Lambert, président du Comité des Fêtes et du parrainage du 1^{er} Ch. A.

Quant à la Fraternelle, elle était représentée par le président national, le vice-président national et président de la section de Liège R. Piedbœuf, l'adjudant Messens, venu d'Ypres, un important groupe d'une trentaine de membres de



(Photo Gaston Triffoux)

Le monument aux morts, après le dépôt de fleurs par le chef de Corps, le président de la fraternelle et le bourgmestre d'Arion.

la section d'Arion, presque tous sous-officiers de l'Ecole d'Infanterie, etc... Trois drapeaux: le drapeau fédéral porté par Pierre Théberath, celui de la section d'Arion, par Fernand Lacroix et celui de la délégation au 1^{er} Ch. A. que portait Jean Talbot.

Après la revue des troupes, le colonel Jacques prononça un vibrant discours, remerciant tous les participants et mettant l'accent sur la signification de la célébration des fastes. Il y eut prestation de serment des sous-lieutenants Dewilde, Van Eideren et Carlier, et du sergent Deladrière; puis, reconnaissance des nouveaux capitaines Legrand et Lenoir.

Le moment le plus solennel de la cérémonie fut celui où le chef de Corps, le président de la Fraternelle et le bourgmestre d'Arion allèrent fleurir le monument aux morts, au pied duquel repose une urne offerte par la section d'Arion et contenant de la terre de Bodange.

Les personnalités remirent encore des fourragères aux recrues et assistèrent enfin à un défilé motorisé où les véhicules étaient pourvus des attributs, flammes et citations.

Pour le vin d'honneur, la boisson d'Arion, le Maitrank coula à flot. Il fut suivi d'un lunch en grand appareil et, le soir, du grand bal annuel.

Au 3e Chasseurs Ardennais à Vielsalm

(Suite de la page 10.)

exercices fort spectaculaires; il y eut visite de la caserne, fancy-fair et un bal au cours duquel des brevets et des diplômes furent remis aux miliciens par des anciens.

La section de la Fraternelle, présidée par M. Catin, a pris une part active à toutes les manifestations. Le président national a, quant à lui, assisté aux journées des 23 et 24 mai.

La première était celle du souvenir. Le matin, dépôt de fleurs au monument aux anciens combattants de la commune et à celui de la septième division blindée américaine qui libéra la ville lors de l'offensive von Rundstedt.

L'après-midi, hommage aux héros de 1940 sur les lieux mêmes où furent livrés les deux principaux combats du 3^e Ch. A. le 10 mai 1940.

La première cérémonie eut lieu à Rochelival, près de Grand-Halleux où le peloton de la 5^e Compagnie, commandé par le lieutenant A. Liégeois, contint, durant 5 heures, la 8^e DI allemande l'empêchant jusque tard dans la soirée de contourner la position capitale de Trois-Ponts. La manifestation, haussée comme celles des deux journées de la participation de la musique de la Force aérienne fut, cette année, d'autant plus significative qu'elle coïncida avec la remise de la décoration militaire de première classe, qu'il a tant de fois méritée, à celui qui est actuellement le capitaine-commandant Liégeois et qui appartient toujours au 3^e Ch. A. L'éloge du commandant Liégeois fut fait, au cours d'un vigoureux discours, bien dans sa manière

directe, par le chef de Corps, en présence du colonel BEM Vandewalle, son ancien chef au Congo et qui vient de prendre le commandement de l'Ecole d'Infanterie, ainsi que du lieutenant-colonel Lipsin, ancien du 3^e Ch. A., qui représentait le directeur de l'Infanterie. Nous parlons par ailleurs plus longuement du commandant Liégeois, que nous félicitons bien cordialement au nom de la Fraternelle.

Après Rochelival, on se rendit à Chabrehez, près de la Baraque Fraiture, où sont tombés les lieutenants Crémer et Gourmet et où se distingua notamment le lieutenant Catin, président de la Fraternelle à Vielsalm. C'est à Chabrehez que la 3^e Compagnie tint en échec la 7^e Panzer commandée par Rommel, lequel fut lui-même prendre la direction des opérations. Aux anciens de Vielsalm, nombreux déjà à Rochelival, avec leur drapeau, étaient venus se joindre des délégations de Bastogne, avec le vice-président national et président de section, le juge Didier et le président d'honneur J. Gaspar, ancien de Chabrehez; de même que de Houffalize, sous la conduite du président J. André et du secrétaire-trésorier J. Ricaille. A nouveau, allocution ardente du lieutenant-colonel Borboux; dépôt de fleurs par le chef de Corps et M. Catin au nom de la Fraternelle, mais aussi par les vieux parents d'un soldat tombé en cet endroit. Et enfin, défilé.

Avant la manifestation du soir, le président national fut l'hôte de la section de Vielsalm, qui le reçut avec grande cordialité.

Dans la nuit, le long du parc communal, face au monument aux morts des 3^e et 6^e Ch. A. se déroula la prenante cérémonie commémorative marquée par un



(Photo « L'Avenir du Luxembourg »)

A l'avant-plan, le lieutenant-colonel Borboux, aux côtés du drapeau et de son escorte.

office religieux et l'appel des morts des deux régiments. La musique, installée dans le parc, jouait en sourdine, tandis que des trompettes répondaient dans le lointain et qu'éclataient les déflagrations des mortiers. A l'issue, dépôt de fleurs au monument par le lieutenant-colonel Borboux et, au nom de la Fraternelle, par le président national et le président de Vielsalm.

Le lendemain, 24 mai, grande prise d'armes sous les frondaisons du parc communal, en présence de nombreuses autorités, parmi lesquelles, sur le plan militaire: le général-major Ducamp, commandant opérationnel des Forces de défense de l'Intérieur; le général-major Champion, qui fut au 3^e Ch. A. au début de sa carrière et est aujourd'hui premier

sous-chef de l'Etat-Major général; le colonel Pairon, ancien chef de Corps et commandant militaire du Brabant; le colonel Remienne, commandant militaire du Luxembourg; le colonel Doye, commandant la province de Liège, le colonel BEM Legrand, adjoint au commandant opérationnel; le lieutenant-colonel Bernard, commandant le groupement territorial de gendarmerie; les anciens chefs de Corps, lt-col. BEM Peterkenne, lt-col. BEM Camus, lt-col. e.r. Stephany; les lts-

col. BEM Schlickzelle et Cerfontaine; les lts-col. Mathieu, Lipsin, Collard, Renson et Crèvecoeur, etc... Côté personnalités civiles: le commissaire d'arrondissement Lion, représentant le gouverneur; le procureur du Roi Poncelet, le commissaire d'arrondissement Hoen, le bourgmestre de Vielsalm, Remacle. Et parmi les délégations de Chasseurs Ardennais, on reconnaissait à nouveau l'infatigable adjudant Messens, qui est décidément de toutes nos manifestations.

Dans son discours, le chef de Corps

rappela l'historique du 3^e Ch. A. et fit à nouveau l'éloge du commandant Liégeois. Prêtèrent serment les sous-lieutenants Naftux et Dohasque, ainsi que le premier sergent Reinetz. Durant le défilé final, des chasseurs à réaction survolèrent à diverses reprises à faible altitude.

Les fastes, dignement célébrés du 3^e Ch. A. se sont terminés le 28 mai par un grand bal dans les salons du mess des officiers. Le secrétaire national y représentait le conseil d'administration de la Fraternelle.

A. H.

Au 20e d'Artillerie à Werl (R.F.A.)

Le 17 juin, à 21 heures, en présence du lieutenant-colonel B.E.M. Martin, chef de Corps, de M. Georges Robette, ancien art. Ch. Ard. 1940, représentant le président national de la Fraternelle, du colonel B.E.M. Blondia, des lieutenants-colonels B.E.M. Dellicour et Delhasse, tous trois anciens chefs de corps du 20A, des nombreuses autorités civiles et militaires de la place de Werl, les

Fastes du 20A ont débuté dans le recueillement par la messe, dite par M. l'aumônier Michel, à la mémoire des quarante et un artilleurs du 20A tombés au champ d'honneur en 1940. Pendant l'appel des morts, une

gerbe est déposée sur l'autel par le représentant de la Fraternelle au nom de celle-ci.

Le samedi 18 juin, à 11 heures, sur la plaine d'aviation, le chef de Corps prend le commandement des troupes à pied, rangées devant la tribune, où ont pris place, outre les personnalités déjà citées, le colonel B.E.M. Doumier, commandant de l'artillerie de la 16^e Division.

Après la présentation du drapeau, et après avoir salué la présence des autorités ainsi que celle du représentant de la Fraternelle, le chef de Corps prononce une allocution où il rappelle les faits d'armes du

20A en mai 1940, qui ont valu au régiment l'honneur de voir inscrire la citation « Canal Albert » sur son drapeau. Il exhorte les jeunes à suivre l'exemple des aînés dans le chemin du devoir.

Après la prestation de serment du m.-d.-l. Brion et la remise de décorations, la troupe va se mettre en place pour le défilé au son de la fameuse marche des Chasseurs Ardennais, jouée par l'excellente musique de la 1^{re} division qui présente un intermède musical de choix.

Le défilé du bataillon met en évidence son imposant matériel.

Un lunch est ensuite servi aux invités, tandis qu'un repas de corps réunit la troupe et les familles qui, nombreuses, ont fait le déplacement pour voir vivre leurs fils dans leurs casernements.

Après ces deux journées, il y a lieu de féliciter le chef de Corps, ainsi que tous les officiers et sous-officiers pour la magnifique tenue de la troupe.

Nos remerciements aussi au chef de Corps et au commandant Dupuis, officier S 1, pour l'accueil cordial réservé au représentant du président national de la Fraternelle.

R. G.

UNE PAGE D'HISTOIRE!

Anvers, tous les Belges doivent le savoir, fut au XVI^e siècle, et après l'ensablement du Zwin et l'abandon forcé du port de Bruges, la première place commerciale du monde. La ville connut alors une activité prodigieuse, la population atteignit les 200.000 âmes, de nombreux commerçants étrangers y établirent leurs comptoirs; des centaines de navires accostaient chaque jour à ses quais; des milliers de charriots y amenaient des produits de toute l'Europe et en repartaient chargés de denrées coloniales...

Activité fébrile, activité prodigieuse qui dura un siècle. Ce furent alors les luttes religieuses et la révolution de la seconde moitié du XVI^e siècle qui divisèrent les dix-sept provinces en deux camps hostiles et furent le signal de multiples vexations de la part des Hollandais.

Ceux-ci, maîtres des rives du bas-Escalut fermèrent le fleuve, empêchant ainsi les navires de gagner Anvers: ils « protégeaient » Rotterdam.

Sans être officialisés, cela dura jusqu'au traité de Westphalie, signé à Munster en 1648 qui consacrait non seulement l'éclatement des dix-sept provinces mais aussi la fermeture de l'Escaut et la ruine d'Anvers. C'est alors aussi que les Provinces-Unies — celles du Nord — exigèrent qu'on leur cédât les territoires de la Flandre Zélandaise situés au sud de l'Escaut... La Hollande devenait ainsi maîtresse absolue du fleuve depuis le nord d'Anvers jusqu'à la mer. Et cela dura plus de cent cinquante ans! Joseph II, le « roi sacrilain », tenta bien de rendre à l'Escaut sa libre navigation, mais

vainement: il dut se contenter d'une « réparation » pécuniaire que lui consentirent les Provinces-Unies: n'était-ce pas, dans le chef de celles-ci, une reconnaissance de leur mauvais droit?

Après l'annexion de nos provinces par la France, la république, en 1795, proclama la réouverture de l'Escaut, que les Hollandais admirent de bonne ou de mauvaise grâce. Ce fut la renaissance d'Anvers qui se maintint jusqu'en 1830, nos intérêts coïncidant, à cette époque, avec ceux de nos voisins du Nord.

Après la révolution de 1830, le Traité des dix-huit articles, devenu dans la suite le Traité des vingt-quatre articles, qui reconnaissait notre indépendance et ne fut signé par le roi de Hollande qu'en 1839 — celui-ci prétendant s'accrocher à Anvers — exigeait de notre pays de lourds sacrifices: abandon de la rive droite de la Meuse et de Maestricht..., d'une partie de l'historique duché de Luxembourg, appelée à devenir le « Grand-Duché... » et naturellement de nouvelles brimades à l'envers. Les Hollandais — bons princes! — admettaient que les navires puissent franchir l'Escaut mais les soumettaient à un droit de passage qui serait perçu par eux! Ils se promettaient de faire ainsi sauter notre grand port au profit de Rotterdam! Notre gouvernement para à la mesure en prenant à sa charge tous les droits payés qui seraient remboursés aux armateurs. Mais que d'enrui de toutes sortes, de formalités, de retards, etc! Anvers put néanmoins retrouver l'activité et la prospérité, mais dans une

mesure moindre que sa grande rivale rotterdamoise.

Il fallut attendre 1863 pour voir enfin réglée cette inadmissible prétention hollandaise: les négociations menées avec le gouvernement de La Haye par le baron Lambert ont abouti à un traité qui rendait à l'Escaut son entière liberté... moyennant une indemnité de 17.141.640 florins — 36.278.605 francs or — que versa notre pays à la Hollande... on ne perd jamais le... nord outre-Moerdijk!

Cette fois, l'Escaut et l'accès au port d'Anvers étaient pour de bon redevenus libres, ce qui ne veut pas dire que l'impérialisme hollandais ait abdiqué toute prétention. On s'en rendit compte à plusieurs reprises, dans la première moitié de ce siècle, et notamment entre les deux guerres, lorsque des séparatistes flamands agitèrent le problème de la réunion de la Flandre à la Hollande.

L'Angleterre, après la victoire de 1918, étudia le problème, prenant fait et cause pour la liberté de navigation sur le fleuve, et l'on put lire, à cette époque, dans le « Morning Post » ces lignes qui évoquent une injustice flagrante du traité de 1648: « Le seul remède, c'est le retour à la Belgique des provinces perdues — Flandre Zélandaise — car il est paradoxal que la prospérité d'Anvers doive dépendre de la bonne volonté d'une puissance qui est directement intéressée au développement du port rival. Le fleuve belge doit être belge sur tout son parcours.

Cette évidence saute aux yeux, bien sûr... mais nous sommes loin de sa réalisation! Elle pourrait au moins amener les Hollandais à plus de modestie et de modération. Marcassin.

- Guy REMAGLE (Vielsalm).
- Albert ROBLAIN (Neufchâteau).
- Joseph WAGENER (Vielsalm).

2. — Médailles d'argent :

- Louis Joseph ANDRE (Houffalize).
- Fernand BOUCHE (Erezée).
- René CLAUSSE (Étalle).
- Maurice COLLARD (Liège).
- Jean CROMBEZ (Arlon).
- Marcel DARGHE (Arlon).
- Robert DEBIERE (Arlon).
- Antoine DECHAMBRE (Arlon).
- Emile DEJAIVE (Huy).
- Bonaparte DELHALLE (Vielsalm).
- Julien DUMONT (Vielsalm).
- Gaston EPPE (Étalle).

- François FABECK (Brabant).
- Robert LEPAGE (Étalle).
- Alphonse LEONARD (Vielsalm).
- Gaston MULLENAERTS (Vielsalm).
- Philippe PAY (Arlon).
- René PIEDBEUF (Liège).
- Léon POSTAL (Étalle).
- Alexis ROBLAIN (Neufchâteau).
- Prosper SEVENANTS (Brabant).
- Maurice STROBBE (Arlon).
- Adrien TAY (Arlon).
- Constant WERON (Arlon).

5. — Barrettes sur médaille d'argent :

- Henry ALLARD (Brabant).
- Albert BALBEUR (Neufchâteau).
- Georges BODSON (Brabant).

- Jean BORGNIET (Brabant).
- Fernand CROCHET (Arlon).
- Jean DIDIER (Bastogne).
- Emile GOOSE (Vielsalm).
- Léon GRISART (Brabant).
- François SCHRANTZ (Vielsalm).
- Louis HELMBACKER (Brabant).
- Maurice HUPPERT (Brabant).
- Fernand LENOIR (Vielsalm).
- Pierre RAEMDONCK (Arlon).
- Albert RENSON (Brabant).
- Raymond REUTER (Arlon).
- Victor ROBERT (Brabant).
- Charles ROEGIERE (Brabant).
- François SCHRANTE (Vielsalm).
- Pierre THEBERATH (Arlon).
- Eugène WAUTERS (Brabant).
- Albert HUBERT (Brabant).

« LE CHASSEUR ARDENNAIS » ET LA PRESSE DES A.C.

C'est avec une satisfaction non dissimulée que nous avons pris connaissance de l'article reproduit ci-après et qui est extrait du « Bulletin d'Information des Prisonniers Politiques, Résistants et Combattants ».

D'abord, parce que cela fait toujours plaisir d'être congratulé et cité en exemple. Ensuite, parce que le « Bulletin des P.P. » — comme on le dénomme familièrement — exerce une grande influence parmi les associations patriotiques et les milieux politiques, en raison de son indépendance et de la qualité tant de sa rédaction que de sa documentation. Distribuée avec une égale sérénité, tantôt l'éloge, tantôt le blâme, il est en quelque sorte la conscience, le guide, en un mot le mentor des organisations patriotiques. Son directeur, M. Luc Somerhausen, respécé des camps de concentration, est un philosophe et un écrivain de talent. Il a notamment écrit un ouvrage sur Karl Marx, qui recueillit, en son temps, des louanges unanimes.

Nous avons été agréablement surpris en recevant le premier numéro de la revue trimestrielle de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, rajeunie, modernisée, agrandie et améliorée comme dit son président, notre camarade Albert Hubert.

C'est toujours pour nous (qui vivons dans une médiocrité matérielle exclusive de tout raffinement dans la présentation) un sujet d'étonnement et parfois d'irritation que de constater les sommes énormes qui sont dépensées, chaque année, par l'ensemble des petites et moyennes associations patriotiques pour l'édition de journaux et revues dont le contenu ne répond pas — ou trop peu — à ce que les lecteurs sont en droit d'attendre d'eux. En dehors des trois « Grands » qui font un incessant effort pour sortir des sentiers battus du « communiqué local », on peut compter sur les doigts les organes intéressants à lire de la presse des A.C. Parfois, n'en déplaît à nos amis de l'UFAC 1914-18,

car c'est le cas pour leur organe, on se demande pourquoi on édite un journal bourré de publicité payante, mais où il n'y a strictement rien à lire en dehors des communiqués des fraternelles régimentaires. Nous en parions d'autant plus à notre aise que l'organe national de la CNPPA est l'exemple persévérant de ce qu'il ne faut pas faire en matière journalistique.

Nous songions à tout cela en feuilletant le « Chasseur Ardennais » et en espérant qu'il persévère, cette fois, dans la voie qu'il a choisie. En effet, on y trouve un peu de tout ce qui intéresse logiquement l'adhérent : une partie historique (en l'occurrence, les épisodes de « l'ancêtre », le 10^e régiment de Ligne), un article sur les droits des A.C., des informations bien rédigées sur la vie de la Fraternelle et ses sections, des échos d'intérêt général sous forme de « Coups de Boutoir », la reproduction de lettres échangées avec les ministres intéressés en ce qui regarde les exhumations et la télévision, et enfin, une chronique des livres.

Prenez l'article sur la TV qui contient l'énoncé de toute une série de critiques justifiées sur la façon dont la RTB approche les questions des deux guerres, de la Résistance et de la déportation. Tout le monde, à peu près, possède la TV; or, nous n'avons pas le souvenir d'avoir lu quoi que ce soit qui concerne les dizaines d'émissions consacrées à la guerre 1914-18 dans l'« Invalide Belge » ni dans le « Journal des Combattants ». Dieu sait pourtant s'il y avait des choses à redire à propos de

ces évocations. Il en est de même pour la rétrospective 1940-45 que le « Chasseur Ardennais » qualifie, à juste titre, comme étant d'une « insigne médiocrité ». En ce qui nous concerne, nous n'en voulons pas trop aux jeunes élitains qui s'ébrouent avec cynisme et fantaisie dans une histoire qui doit leur paraître aussi lointaine et ennuyeuse que la guerre de succession d'Autriche ou celle de 1870. C'est plutôt à leurs dirigeants qu'il conviendrait de demander des comptes. Mais de tout cela, la presse des A.C. n'a pas dit mot. Il faut donc savoir gré à la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et à sa revue d'avoir sauvé l'honneur.

INSIGNES

Nous avons fait mettre en fabrication un insigne de format réduit (12 mm de diamètre) qui est disponible, concurremment avec l'ancien (20 mm).

Les reproductions ci-après aux dimensions réelles guideront votre choix.



On peut se procurer le nouvel insigne auprès des sections locales.

Prix de vente : 10 F pièce.

Précisons que le nouvel insigne est confectionné en trois montages différents :

- à patins pour la boutonnière (modèle ancien);
- sur patins à vis (boutonnière étroite);
- sur patins américains (à ressorts), avec une courte épingle horizontale.

Notre 20^e pèlerinage sur les bords de la Lys... (le 22 mai 1966)

Comme chaque année, les Bérêts verts sont allés se recueillir sur les bords de la Lys, où il y a 26 ans déjà, les Chasseurs Ardennais se couvrirent de gloire et écrivirent ainsi une des plus belles pages de la campagne de 1940.

Fidèles au rendez-vous, pour la vingtième fois, des cars et des voitures venant d'Arlon, du Brabant, de Houffalize, de Liège, de Neufchâteau et de Virton emportent de nombreux Chasseurs Ardennais qui n'ont pas oublié leurs camarades disparus.

C'est d'abord la cérémonie à Courtrai au Monument national de la Lys.

Comme chaque année, il y eut au Parc Albert une messe en plein air. Le Roi était représenté par le capitaine de vaisseau Van Dyck, aide de camp, le roi Léopold par le colonel de Vicq de Cumplich, aide de camp.

Dans la tribune, parmi les nombreuses personnalités, on notait, outre les autorités communales de Courtrai, M. H. Behets, président du Comité exécutif du Monument de la Lys, le ministre d'Etat et sénateur M. Gillon, le major Massart représentant le ministre de la Défense nationale, le lieutenant-général e.r. De Greef, ancien ministre de la Défense nationale, le colonel Quittelet, commandant militaire de la province, M. A. Hubert, notre président national, et le colonel BEM J. Borgniet, président de l'Interfraternelle d'Infanterie 1940-1945.

De nombreuses couronnes et gerbes furent déposées sitôt la cérémonie religieuse terminée.

Pendant le dépôt des fleurs, la musique militaire exécuta « La mort d'Ase ».

Après cette exécution, plusieurs trompettes échelonnées le long de la Lys, sonnèrent le « Rappel », la dernière sonnerie s'éteignant lugubrement dans le lointain.

Après la « Brabançonne », c'est le défilé devant le Monument et les personnalités.

Sous le commandement du colonel Moiry, les Chasseurs Ardennais, leurs drapeaux en tête, clôturèrent le défilé. L'allure martiale et décidée des porteurs du bérêt vert à hure de sanglier fit forte impression à la tribune officielle, tout comme le public massé le long du parcours.

Visiblement, nous avons tout remarqué la satisfaction, mais aussi la fierté de notre président national qui se trouvait à la tribune officielle. Il était heureux de ses Chasseurs Ardennais qui avaient retrouvé, en cette occasion, leurs jambes de vingt ans.

C'est alors le départ pour Vinkt où, comme d'habitude, le plus charmant accueil nous est réservé tant par les autorités communales que par la population. Le Bourgmestre souhaite la bienvenue et notre président national remercie. Il félicite les Bérêts verts pour leur fidélité et tout spécialement le major Lacroix, brillant combattant de Gottem, et ceux qui sont venus du lointain Luxembourg. Il a également un mot aimable pour les dévoués porte-drapeau.

A la table d'honneur, M. Hubert était entouré du bourgmestre M. Vercaeren, de MM. les échevins Craeymeersch et De Vriese, de MM. De Clercq, secrétaire communal, et Vander Eecken, secrétaire communal honoraire, des conseillers communaux, du colonel BEM Borgniet, du com-

mandant François, de M. Bodson, administrateur, de MM. les Instituteurs et du Secrétaire national.

Tout au long du déjeuner régna une ambiance « du tonnerre ».

Notre petit Chasseur Ardennais de 12 ans, membre de la Fanfare de Vinkt, joua magnifiquement notre marche.

A 15 h eut lieu l'hommage à nos héros et aux martyrs civils de Vinkt.

A l'occasion du vingtième anniversaire de ce pèlerinage, l'Administration communale avait bien fait les choses.

Chaque tombe de soldat et de fusillé était honorée par un enfant, petites filles et petits garçons endimanchés, portant chacun un bouquet de fleurs à la main.

L'appel des morts fut fait par le Bourgmestre; deux voix, celles de MM. Gustin et Robert, répondaient alternativement : « Mort pour la Patrie », « Gesneuveld voor 't Vaderland ».

M. le Bourgmestre rappela ensuite les événements des sanglantes journées des 25, 26 et 27 mai 1940.

Le président national prononça ensuite une allocution en néerlandais et en français. En voici de larges extraits :

Chasseurs Ardennais,

Ainsi que je viens de le rappeler, notre visite ici, cette année, revêt une signification toute particulière. Il y a vingt ans, en effet, que pour la première fois, en 1947, la section du Brabant organisait le pèlerinage à Vinkt et à Gottem à laquelle se sont jointes, par la suite, des délégations d'autres sections. La constance dont les Chasseurs Ardennais ont fait preuve pour unir l'hommage fervent à leurs morts à celui de la commune de Vinkt, à ses martyrs, mérite d'être soulignée...

... Nous honorons, en cette journée, tous ceux de nos frères qui sont tombés durant les combats de mai 1940, que ce soit à Bédange ou à Chabrehez, à Temploux, sur la Dendre et, plus près d'ici, à Gottem, à Deinze ou à Zevenen.

Les circonstances qui ont amené l'exhumation, après vingt-cinq ans, des dépouilles de nos camarades enterrés à Gottem, et leur dispersion dans divers cimetières militaires, nous ont contraints de supprimer la cérémonie qui, traditionnellement, se tenait aussi dans ce village dont le nom est également aréolé du brillant comportement des Chasseurs Ardennais.

Je ne dois pas rappeler que nous sommes tous solidaires, à quelque unité de bérêts verts que nous ayons appartenu. Il n'y a, entre nous, ni rivalité, ni concurrence, ni étalonnage de mérites : chacun a fait simplement, et parfois glorieusement, son devoir, là où il a été placé, et en fonction des circonstances.

Si, dès avant le 10 mai 1940, les Chasseurs Ardennais s'étaient acquis une réputation enviable confirmée en tous points par les événements, c'est en raison de leur esprit de discipline et de camaraderie, de leur haute conscience dans l'accomplissement de toutes les missions qui leur étaient confiées, de leur attachement aux valeurs réellement significatives, de leur sens aigu du devoir, prêts à aller, sans hésitation, jusqu'au sacrifice. Jusque dans leurs plus éclatants faits d'armes, ils ont conservé cette simplicité et cette dignité qui comptent parmi les vertus de leur race fière, courageuse et loyale.

La cérémonie d'aujourd'hui rappelle aussi à notre impérieuse attention l'obligation de la fidélité à l'unité de la patrie commune, illustrée précisément par ces morts ici confondus et devant lesquels, Flamands et Wallons, nous nous recueillons tous ensemble. Ce sont eux qui nous ordonnent d'oublier de mesquines divergences pour ne son-



(Photo « Het Volk »)

L'instituteur en chef et les enfants des écoles au pied des tombes. Au premier plan, un récitant plein de talent.



(Photo « Hel Volk »)

Le discours du président national.

A sa gauche, MM. Gustin, secrétaire de la section du Brabant; Robert, secrétaire national; Vercaemer, bourgmestre de Vinkt; Temmerman du comité du Brabant et le colonel BEM Borgniet.

ger qu'à tout ce qui nous unit. C'est en nous conformant à leur message que nous donnerons la plus haute signification à leur sacrifice et que nous leur apporterons la consolation suprême. Les différences de langage cèdent le pas devant des siècles de vie commune, devant les impératifs de la solidarité et de l'attachement à un ensemble de valeurs qui ont fondé, comme en un creuset, la nation belge. Il n'est de vrai langage que celui des cœurs, et celui-là n'est pas brimé par des frontières linguistiques.

Notre obligation envers nous-mêmes et envers nos morts n'est jamais terminée. La vie est faite de perpétuels recommencements, d'une lutte de chaque jour, et l'accomplissement du vrai devoir se situe dans cet héroïsme quotidien.



Après le dépôt de fleurs par le président national, on entendit deux jeunes garçons de 12 ans réciter : « Ik had een wapenbroeder », « J'avais un frère d'armes ».

Je songe aux répétitions qu'auront dû subir ces enfants pour réciter ces beaux poèmes; j'entends encore la voix de ces enfants, c'était beau, émouvant, j'ai vu des larmes bien près des paupières.

Merci du profond du cœur, MM. les instituteurs, car vous avez su ouvrir le cœur de ces petits enfants au culte de la patrie.

Merci à vous aussi, chers enfants de Vinkt, qui avez parlé avec tellement de conviction et de piété.

Le même hommage est rendu aux civils martyrs de Vinkt.

Une nouvelle fois, le président national dépose des fleurs. Chants patriotiques suivis de nouvelles récitations dans les deux langues nationales. Puis c'est le « De Profundis » récité par M. le curé.

Les participants se rendent enfin au monument aux Morts de 1914-1918 qui est fleuri, lui aussi, par le président national. Le bourgmestre fait l'appel des

morts auquel répondent deux Chasseurs Ardennais et la cérémonie prend fin par la Brabançonne.

Lentement les participants quittent le champ de repos en éprouvant dans le profond de leur cœur, la douce satisfaction de n'avoir pas été des ingrats :

« Ceux qui pieusement sont morts pour la

Patrie

Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne

[et prie;

Parmi les plus beaux noms, leur nom est le

plus beau

Toute gloire auprès d'eux passe et tombe

[éphémère;

Et comme ferait une mère,

La voix d'un peuple entier les berce en leur

[tombeau.»

Notre vingtième pèlerinage fut une réussite ! Un grand bravo au commandant François et au camarade Temmerman pour la parfaite organisation !

V. ROBERT.

APPEL AUX ANCIENS

du 5^e régiment de Ch. A.

Le commandant e.r. Georges Hautecler signale qu'il examine, dans un ouvrage en préparation intitulé : « Crimes de guerre à Deinze », les combats du 5^e régiment de Chasseurs ardennais les 24 et 25 mai 1940. Malheureusement, si les témoignages des officiers sont nombreux, il n'en est pas de même pour les sous-officiers, caporaux et soldats. Il est donc fait appel à eux pour qu'ils apportent également leurs témoignages sur ces journées.

Les réponses peuvent être envoyées à la Fraternelle ou directement au commandant e.r. Hautecler, 4, avenue des Bouleaux, Kraainem (Stokkel).

LA CARTE DES ETATS DE SERVICES

(Suite de la page 4.)

ATTESTATION

Je soussigné (nom, prénom, lieu et date de naissance, grade, position, militaire, n^o matricielle) :

Tablant (adresse complète) :

Declare sur l'honneur avoir participé à la campagne de 1940 avec (appellation exacte et complète en toutes lettres de l'unité) :

Du 10 mai 1940 au (date de démobilisation ou de retour au foyer) :

Je suis (ne suis pas) (1) titulaire de la Médaille Commémorative de la Guerre 1940-1945 à titre militaire.

Cette distinction honorifique m'a été accordée en date du par (1) (Voir l'avis relatif signant votre brevet).

D'autre part, j'atteste que le nommé (nom, prénoms, lieu et date de naissance, position militaire, n^o matricielle) :

Domicilié (adresse complète) :

A pris effectivement part à la campagne, du 10 au avec la même unité que celle précitée.

Je déclare sur l'honneur que cette attestation est sincère et complète.

Ainsi fait à le

Nom :
Signature.

REMARQUES :

1. — Les attestations doivent se terminer par la mention écrite à la plume : « Je déclare sur l'honneur que la présente attestation est sincère et complète ».

2. — La signature doit être légalisée par le Bourgmestre de la commune du signataire sauf si le signataire est officier.

3. — Si vous ne possédez pas déjà la Commémorative, joindre un certificat de bonne vie et mœurs.

4. — Les dossiers constitués doivent être adressés à l'O.C.M., Casernes Prince Albert 21, rue des Petits Carmes, Bruxelles 1.

Nous restons à la disposition des Chasseurs Ardennais. Joindre un timbre pour la réponse.

Colonel BEM Hre Jean Borgniet,
Administrateur,
121, avenue du Kouter,
Bruxelles 16.

LES LIVRES

« AU PAYS DES BRAVES GENS »
par Omer HABARU

Le dernier ouvrage d'Omer Habaru, intitulé « Au Pays des braves gens » et publié aux éditions de La Dryade à Virton, reçoit un accueil à ce point chaleureux qu'il en est déjà à sa deuxième édition, la première ayant été épuisée en un rien de temps. Il est notamment distribué comme prix dans de nombreuses écoles.

Qui, parmi les Chasseurs Ardennais ne connaît Omer Habaru qui fut capitaine au 10^e de Ligne et un glorieux prisonnier politique de la dernière guerre? Son livre « Les triangle rouges » demeure un des plus puissants documents qui aient été écrits sur les camps de concentration. Il lui a valu le prix littéraire de la résistance.

« Au pays des braves gens » est une chronique familiale où l'auteur raconte son enfance, parle avec une grande sincérité et une vive sensibilité de ses parents, de leur existence simple et besogneuse, de son frère Augustin, le poète, fusillé par les Allemands en 1944.

Œuvre pleine de délicatesse, empreinte d'une rare humanité, où, dans un style dépouillé de fioritures qui n'y auraient pas place, O. Habaru fournit un témoignage émouvant de piété filiale et d'affection fraternelle. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

A. H.
En vente chez l'auteur, Omer Habaru, 52, avenue de Longwy, Arlon. CCP 77.76.04. — Prix : 100 F.



COUPS DE BOUTOIRS

Défense nationale.

Le portefeuille de ce Ministère a été en général confié jusqu'à ce jour à des politiciens quelconques qui n'avaient aucune aptitude spéciale pour s'occuper de l'Armée plutôt que des Transports ou de la Santé. Il y en eut un qui n'avait même pas fait son service militaire ! On m'en a cité un autre qui, dans son entourage, avait la réputation d'être plutôt antimilitariste ! Et voilà qu'aujourd'hui alors que l'Armée a la chance d'avoir un ministre jeune, dynamique et compétent, il se trouve devant une caisse vide et ne pourra guère utiliser ses nombreuses qualités que pour saper dans le projet de budget qui a été établi par son prédécesseur. Les membres du gouvernement qui se sont engagés à faire de substantielles économies, vont se coaliser et tomber à bras raccourcis sur leur collègue de la Défense Nationale qui, bien que tout le matériel de l'armée soit à bout de souffle — charroi, chars et avions — pourrait difficilement prouver l'urgente nécessité de dépenser des milliards pour le remplacer : tout le monde peut prétendre avec un semblant de raison qu'il n'y aura plus de guerre.

L'armée manque de tout.

Non seulement de matériel, mais aussi d'officiers, de sous-officiers et de soldats, aussi bien de carrière que de militaires, et là c'est le comble car s'il y a un déficit de 9 %, on voit par contre que de 1960 à 1963 on a exempté du service 204 511 militaires. S'il n'y a vraiment pas en de faire autrement, au moins que l'on en profite pour appliquer la loi du 10-1-1940 d'après laquelle tous les exemptés du service militaire doivent payer une taxe proportionnelle à leurs ressources. Ainsi on aurait au moins de l'argent pour acheter du matériel. Que de centaines de millions on aurait récolté si cette loi avait été appliquée depuis qu'elle a été votée !

Les inciviques.

Il y a peu ils étaient encore 55 dans les prisons, 55 condamnés à mort non seulement pour avoir trafiqué avec l'ennemi pendant la guerre, mais aussi parce que tous avaient des morts sur la conscience. Actuellement ils ne sont plus que trois. On comprend pourquoi les complexes du racisme flamant de la V.U. reviennent constamment avec leur slogan « amnistie » et se remuent tant pour que l'on rende leurs droits civiques aux anciens condamnés : ce sont de futurs électeurs.

Vertige.

Le budget de l'Education nationale qui venait de F 6 milliards en 1950 et atteignait F 10,5 milliards en 1957, a bondi à F 41 milliards en 1966, sera au-delà de F 47 milliards en 1967, et si on continue à ce rythme insensé il atteindra F 100 milliards en 1980. Comme on parlait de stopper cette vertigineuse ascension il s'est trouvé des gens pour s'y opposer en prétendant que cela ne serait pas possible sans nuire gravement au développement de l'instruction et de l'éducation des masses. Il est cependant indiscutable qu'étant donné toutes les nouvelles écoles qui ont été créées depuis une dizaine d'années, il y en a amplement assez partout. Mais bâtir de nouvelles écoles, même inutiles, c'est avoir l'occasion de caser des électeurs nouveaux parmi le personnel enseignant, c'est pouvoir concurrencer les écoles libres et même communales, c'est faire marcher le bâtiment, et alors, dit-on, tout va... Nos braves vieux instituteurs qui considéraient leur profession comme un sacerdoce obtenaient des résultats qui souvent dépassaient ceux de nos jours sans avoir besoin pour cela de ce coûteux matériel pédagogique dont les écoles sont saturées actuellement. On ne venait pas nous prendre en car à domicile pour nous conduire dans de luxueuses écoles. Nous faisons souvent des kilomètres à pied — parfois en sabots — pour nous y rendre, et cependant nous étions plus costauds et nous travaillions plus dur. Un bon élève c'était celui qui obtenait de 75 à 80 % des points et non 80 % comme c'est la mode de nos jours, et quand on on avait terminé son école primaire on écrivait pratiquement le français sans fautes.

A l'Académie française.

Nous n'avons guère été marris en apprenant que Paul Reynaud, chef du gouvernement français en 1940, avait essuyé un cuisant échec lorsqu'il avait sollicité un lauréat parmi les Immortels : les Belges n'ont pas oublié son scandaleux comportement au début de la deuxième guerre mondiale.

Décolonisation.

On constate de plus en plus qu'en général la décolonisation n'a apporté partout que misère, désordre et oppression. La richesse n'est venue que pour les petits potentats qui ont imposé leur dictature à la plupart des anciennes colonies : les millions qu'on leur distribue au titre d'aide aux pays sous-développés ne vont guère plus loin que leur coffre-

fort. Le Ghana dont la situation financière était largement satisfaisante lors de son indépendance en 1957 a déjà 50 milliards de nos francs de dettes.

Congo.

Il est visible que le général-Président cherche noise à la Belgique. Il veut rompre, mais il voudrait que la rupture vienne de chez nous afin d'avoir le beau rôle, et pour cela il fait tout son possible pour mettre notre patience à bout. Cela fait deux fois que l'on remet en discussion des accords « définitifs » sur le contentieux belgo-congolais, et ce n'est pas terminé. A côté de cela on prête à un diplomate belge des propos, injurieux pour le Président, et qui sont inventés de toutes pièces. Un ministre qui veut se rendre intéressant prétend que deux Belges ont voulu l'enlever en Suisse (pour en faire quoi, mon Dieu ?). Enfin on essaie d'inculper dans un complot qui aurait été ourdi contre le grand homme de Léo un secrétaire de notre ambassade. A côté de cela, la délégation congolaise s'amuse à émettre des prétentions ahurissantes, telles, par exemple, des droits sur le Musée de Tervuren, les arcades du Cinquantenaire, la Tour japonaise et la tribune de l'hippodrome d'Ostende. Et on peut prévoir que sous peu ce sera beaucoup plus sérieux. A Léo, la caisse est toujours désespérément vide, on lorgne vers tout ce qui nous appartient là-bas et on pense aux nationalisations comme c'est la mode en Afrique depuis un certain temps.

Cauchemar...

Il paraît qu'il y a à Bruxelles quelqu'un qui ne dort plus depuis qu'il a eu connaissance des abracadabrantes prétentions congolaises; c'est le président d'une de nos plus typiques sociétés philanthropiques de la capitale, le Conservatoire Africain...

Ecoutons les grands hommes de la V.U.

Un certain Babylone (prénomé vraisemblablement Nabuchodonosor) a interpellé d'une façon virulente le ministre de l'Intérieur au sujet des « brutales interventions » de la gendarmerie lors des manifestations des intellectuels flamings à Louvain. « Serions-nous dans un Etat policier ? N'a-t-on plus le droit de manifester pour défendre ses idées, ne peut-on plus casser quelques vitres, enfoncer une porte ou dévaper une petite rue, sans qu'immédiatement les gendarmes soient là avec leurs matraques ? Ils se sont mis à douze pour matraquer un étudiant. Ils ont jeté une jeune fille par terre et se sont acharnés sur elle à coups de pied. Moi-même j'ai été frappé... » Mais pressé de questions il a fini par reconnaître qu'il avait simplement « été repoussé impoliment ».

Au sujet du puits du Zwartberg, un certain Goemans, député de la Volksunie a déclaré : « Les mines du Limbourg sont traitées injustement par rapport à celles de Wallonie et la cause en est l'Etat unitaire. » A l'appui de la déclaration de cet énergumène, nous citerons quelques chiffres : la Wallonie, où l'on a fermé 63 puits, a perdu 64.500 emplois, tandis que de l'autre côté de la frontière Gilson où l'on

a implanté nombre de nouvelles industries et où l'on n'a fermé qu'un puits il en a été créé 150.000 nouveaux.

A propos du gouvernement précédent, un dénommé Van der Elst qui, comme beaucoup de ces exaltés, souffre d'un complexe de frustration, prétendait que la cause de la situation « désastreuse » de la Flandre c'était la politique gouvernementale : Premier ministre wallon, majorité de ministres wallons et politique wallonne. Et ce minus ajoutait : « Le milliard emprunté à la C.E.C.A. sera uniquement versé à la Wallonie. »

A un hurleur de la V.U. qui prétendait qu'à l'Administration des P.T.T., les proportions de régie entre Flamands et Wallons n'étaient pas respectées, le Ministre a prouvé, chiffres en main, qu'il n'en était rien, attendu qu'on y trouvait 2/3 de Flamands.

Les grandes manifestations.

Après celle de Louvain en mars, axée sur le slogan « Walen buiten », qui fut bien tumultueuse et où l'on voyait un salmigondis d'étus de la V.U., d'étudiants, de mineurs du Limbourg, de séminaristes qui haïent leur Evêque (déjà !) et de milices flamingantes, nous avons eu à Bruxelles la grande marche « anti-atomi-que ». On y voyait de tout : des adultes (pas tellement), des jeunes, des gamins et des gamines, des enfants que leurs parents traînaient par la main et des bébés qu'ils poussaient dans des voitures. Cette marche était en réalité une manifestation marxiste contre tout ce que les communistes n'aiment pas : l'Otan, les armées (des autres pays), la guerre du Vietnam, les Etats-Unis. Cette marche avait surtout des allures de cavalcade. Il y avait des travestis — on y voyait jusqu'à un Saint-Nicolas —, quantités de « Beatniks » : de chez nous, bien entendu, probablement beaucoup chassés de France, et un important groupe venant de Hollande, nus pieds, jouant de la guitare et dansant. Il y avait aussi un groupe d'Espagnols qui, de temps en temps, hurlaient « à bas Franco ». L'inspecteur général de l'Enseignement qui avait insisté pour que les écoles de l'agglomération bruxelloise et envoient les enfants à dû se mordre les doigts en voyant de quel genre de marche il s'agissait.

U.C.L.

On trouvait tout de même qu'ils allaient un peu fort avec leur « Walen buiten », on estimait que pour des gens qui, en principe, devaient être de bons chrétiens, ils faisaient un peu trop facilement fi des grands principes de leur religion, surtout quand on voyait des séminaristes se mêler à leurs groupes hostiles. Mais on essayait de se convaincre qu'il ne s'agissait que de bandes de jeunes exaltés aimant le « chahut » et qui se laissaient entraîner par les profiteurs de la V.U. Mais depuis leur violente réaction à la décision de l'Episcopat du 13 mai qui maintient l'université entière à Louvain, depuis qu'à leur « Walen buiten » ils ont ajouté « Suenens buiten » on est sidéré : les voilà donc en révolte contre les plus hautes autorités religieuses du pays. Com-

me on peut se tromper ! On s'était toujours figuré que les Flamands étaient une des plus sûres valeurs sur laquelle pouvait compter le catholicisme, on se les représentait dans leurs villages ou leurs paroisses rangés derrière leurs vicaires et prêts à marcher pour ou contre tout, sans murmurer et même sans réfléchir, et voilà que maintenant... il est vrai que les vicaires se trouvent aussi parmi les révoltés ! Vraiment, cela n'est pas beau. De nombreux mécréants contemplent même ce lamentable spectacle sans joie, se demandant à qui on peut encore désormais avoir confiance ? Et on est de mauvaise humeur comme toujours lorsque l'on constate que l'on s'est lourdement trompé sur le compte de quelqu'un.

On a les amis que l'on mérite.

Les communistes, tendance Pékín, viennent de faire savoir qu'ils accorderaient leur aide puissante à la population flamande en lutte contre l'impérialisme clérical...

Recensement ?

Le Premier ministre a déclaré qu'il y avait en Belgique 59 % de Flamands. Un journal flamand a même prétendu que le pourcentage était de 62 % ! Bientôt on arrivera à 70 %. Moi je prétends qu'il n'y a pas plus de 52 % de Flamands. Que l'on me prouve le contraire, que l'on fasse un recensement. Pourquoi pas ? Qui en a peur ?

Bizarre.

Qu'est-ce qui a bien pu faire penser à ceux qui étaient à la tête du pays quand on y a fait construire des prisons, qu'il en fallait beaucoup plus en pays flamand qu'en Wallonie ? C'est étonnant, mais c'est ce qu'a révélé la Commission sénatoriale de la Justice : la capacité des établissements pénitentiaires est deux fois plus grande de l'autre côté de la frontière Gilson qu'en Wallonie. Est-ce qu'à ce moment, déjà il y en avait qui prétendaient qu'il y avait deux fois plus de Flamands que de Wallons ou bien plus simplement, estimait-on, que l'on pouvait prévoir qu'il y aurait deux fois plus de délinquants par là ? Quoi qu'il en soit c'est un fait, et on vient même de constater qu'il y a des prisons flamandes qui, horreur, hébergent des délinquants francophones ! Il va donc falloir que l'on remédie d'urgence à ce scandaleux état des choses, et construire de nouveaux établissements en pays wallon... si la chose se révèle nécessaire.

Famine.

Si tous les Indiens travaillaient, s'ils mangeaient les 240 millions de vaches sacrées que bien souvent, encore, ils nourrissent avec du blé américain, et si enfin ils faisaient la chasse aux milliards de rats qui dévorent leurs provisions, il est probable que l'on ne parlerait plus de famine.

Cyrano van Bergerac.

M. Escandé, administrateur général de la Comédie Française, veut aussi jouer son petit dictateur. Ne voilà-t-il pas que, s'appuyant sur un édité de Napoléon datant de 1812, il vient de décréter que seule la Comédie-Française avait le droit

de jouer Cyrano de Bergerac en français. Est-ce que, comme son grand patron, M. Escandé, ignorerait ou méprisait les fesses de cet art subtil qui permet à certains de se concilier ou de cultiver la sympathie des étrangers ? Voilà donc que maintenant les pays étrangers vont devoir se résoudre à faire traduire Cyrano de Bergerac, ce que jusqu'à ce jour ils avaient toujours considéré comme une profanation « Traduttore, traditore », dit un proverbe italien. Ceux d'expression française devront s'en passer ou bien attendre que la Comédie-Française daigne venir donner une représentation chez eux ? Et nous allons devoir aller au Théâtre Flamand quand nous aurons envie d'entendre la fameuse tirade des nez, ou plutôt « de verzen op de nouzen », mais il est permis de douter que cela ait le même charme.

Liberté.

Dans la grande simili-démocratie soviétique, deux écrivains, Siniavski et Daniel, ont été condamnés à 5 et 7 ans de travaux forcés pour s'être permis de critiquer le régime communiste. Ces écrivains purgent leur peine dans un camp de condamnés politiques où il y a environ 10.000 détenus. Chez nous il faut avoir au moins tué pour être aussi sévèrement puni ! Un autre écrivain qui avait manifesté en faveur des deux premiers se trouve... dans un hôpital psychiatrique : les dictateurs de Moscou se sont rendu compte du déplorable effet que la sévère condamnation de Siniavski et Daniel avait produit, même sur les communistes étrangers, et ont estimé ce moyen plus élégant : ceux qui ne sont pas d'accord avec eux sont fous et il faut les enfermer.

Katyn.

Il est maintenant formellement établi que c'est Staline qui, au printemps 1941, a fait massacrer les officiers polonais, mais un mystère planera toujours sur cette sombre tragédie : dans les fosses de Katyn on n'a trouvé que 4.000 cadavres alors que 15.000 officiers ont disparu. Quel est le mobile qui a fait agir le Tsar rouge ? Serait-ce de la part de ce « maréchal » qui n'a même jamais été simple soldat (il avait été réformé pour inaptitude physique) un sentiment de jalousie envers les « vrais » militaires ? Ce n'est pas certain, mais il est probable qu'il prévoyait déjà qu'il ferait de la Pologne son principal satellite, et il se rendait compte qu'il n'y parviendrait qu'en faisant disparaître l'élite de ce pays. On se rappellera qu'à Yalta ce monstre, froid calculateur et partisan des solutions radicales, avait proposé à Churchill horrifié de faire massacrer les 50.000 officiers nazis qui se trouvaient dans les camps alliés.

Beatniks

« On a pu lire dans un journal américain : « Je suis fatigué de ces bandes de jeunes garçons à figure sale et à cheveux longs et de ces filles à cheveux courts qui prétendent être la nouvelle vague et qui se moquent des vieilles vertus de droiture, d'honnêteté et de moralité. » Combien nous approuvons. **CENT CINQ.** »

LA VIE DE LA FRATERNELLE

Nouvelles des nôtres

Décès

Le Lieutenant-colonel H^o B. Pirnay

Dans la nuit même qui précédait notre assemblée générale de Virton — mais nous n'en fûmes informés qu'à la fin de l'après-midi — décédait subitement, dans sa 75^e année, le lieutenant-colonel honoraire Bruno Pirnay, ancien du 10^e de Ligne en 1914-1918 et qui commandait en 1940 la 2^e compagnie du 1^{er} Chasseurs Ardennais.

Croix du Feu, le colonel Pirnay était président de la section d'Arlon de la Fraternelle du 10^e de Ligne. Il était respecté et aimé de tous les Chasseurs Ardennais, en raison de son urbanité, de ses prévenances, de son autorité réellement paternelle.

Un grand malheur l'avait frappé à la fin de la dernière guerre : son fils Jacques fut cyniquement abattu par la Gestapo. Son second fils est aujourd'hui docteur en médecine.

Peintre et dessinateur de grand talent, le colonel Pirnay était l'auteur du titre qui orne notre bulletin depuis sa création. Il avait également peint le portrait de feu le bourgmestre Reuter qui se trouve à l'Hôtel de ville d'Ar-
lon.

C'est qu'il apprît le décès du colonel, le président national adressa un télégramme de sympathie, au nom de la Fraternelle, à M^{me} Pirnay, qui est la fille de feu le colonel Kinsbergen. Nous lui renouvelons, ainsi qu'à sa famille, l'expression de nos condoléances les plus cordiales.

Le colonel H^o H. Mattern

Nous avons appris la mort, le 7 juin dernier, à Namur, du colonel honoraire Henri Mattern, ancien combattant de la première guerre, qui commanda une compagnie du 2^e Chasseurs Ardennais, lors de la constitution de ce régiment et qui, durant la première partie de la mobilisation 1939-1940 commanda comme major le 1^{er} bataillon du 4^e Chasseurs Ardennais. Il avait alors été éloigné par un grave accident.

Nous présentons à M^{me} Mattern nos bien sincères condoléances.

Naissance

Bravo à notre ami Albert Balbeur, président de la section de Neufchâteau, qui vient de voir naître son dixième petit-enfant. En avant pour la douzaine !...

Mariage

Nous adressons nos plus cordiales félicitations au président de la section de Florenville et à M^{me} Roger François, à l'occasion du mariage de leur fils Jacques avec M^{lle} Muriel Vandenhoehe.

Le « Chasseur Ardennais » et M^{me} François Bergmans-De Cuyper, à Linkebeek annoncent le mariage de leur fils Roland avec M^{lle} Nicole Dewachter.

Ad multos annos et liberos !

Honneurs

● A l'occasion du vingtième anniversaire de l'Ecole d'Infanterie, qui a été célébré en grand apparat à Arlon, un certain nombre d'anciens Chasseurs Ardennais ont été promus au grade de « sergent honoraire » de l'E.I.

Voici les noms que nous avons relevés, sans garantir que personne n'a été oublié et sans faire un classement protocolaire :

Maurice Bastien, procureur du Roi à Arlon; Lieutenant-colonel Bernard, commandant territorial de la gendarmerie; Mareel Bourguignon, archiviste provincial; Camille Decker, député-échevin; Albert Giot, journaliste; Camille Jungers, président du tribunal de Première instance à Arlon; Raymond Reuter, chef de cabinet du gouverneur de la province et président de la section d'Ar-
lon de la Fraternelle; Charles Simon, bourgmestre d'Ar-
lon; Joseph Simonet, bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

● On a commémoré dernièrement le dixième anniversaire de l'institution du régime des pensions des travailleurs indépendants, ainsi que de la créa-

tion de la Caisse des pensions des indépendants de la construction. A cette occasion, un hommage chaleureux fut rendu par M. d'Alcantara, ministre des Classes moyennes et diverses autres personnalités, à notre vice-président national et président de la section du Brabant, Henry Allard, pionnier du statut social des indépendants et président de la caisse jubilaire. M. Allard, rappelons-le, est président du Conseil su-

périeur des classes moyennes et vice-président de la Confédération nationale de la construction.

● Notre ami, le député Camille Decker, beau-frère de notre ancien président national feu le colonel Mathen, a été désigné en qualité de membre de la Commission mixte chargée de l'étude des problèmes militaires. Il est le seul parlementaire luxembourgeois et... Chasseur Ardennais à faire partie de cette importante commission.

SOUTIEN DU BULLETIN

Nous avons reçu :
Section de Neufchâteau 200 F
Joseph Guiot, Arlon ... 100 F

Un grand merci à ces amis de notre périodique.

Dans nos sections

Arlon

Répandant à l'appel du chef de Corps, le lieutenant-colonel BEM Jacques, la section d'Ar-
lon a participé massivement aux fastes du 1^{er} Bataillon Ch. A. qui se sont déroulés à Spich (RFA) les 6 et 7 mai. Un autocar avait emmené du chef-lieu du Luxembourg, berceau du 1^{er} Ch. A., une trentaine de membres, pour la plupart sous-officiers de l'Ecole d'Infanterie. Il y avait aussi avec eux le drapeau national et celui de la section d'Ar-
lon.

Tous furent enchantés de leur séjour au bataillon et se sont promis d'y retourner l'an prochain. Ils adressent au colonel Jacques leurs plus vifs remerciements pour l'accueil cordial qui leur fut réservé et se réjouissent de la totale réussite de ces journées, en tous points dignes de la tradition des Bérés verts.

LIEGE

M. Georges Robette, ancien du 20A, et Madame, nous ont annoncé la naissance d'une fille chez leurs enfants. Sincères félicitations aux parents et vœux de bonne santé au bébé. Merci au parrain pour son don au Service social de la section.

Notre président R. Piedbœuf a été nommé, le 1^{er} juin, chef du bureau de fabrication aux Ateliers de la Meuse à Selesin. Nos félicitations.

Notre ami E. Dejaive, qui a subi un infarctus, est maintenant en bonne voie de rétablissement. Nos meilleurs vœux.

Bastogne

Sous-section de Martelange

Le 8 mai, la sous-section de Martelange de la Fraternelle organisait sa commémoration annuelle de la campagne de 1940. A l'issue de la grand-messe, célébrée par M. le Doyen, on alla en cortège fleurir le monument aux morts des deux guerres, puis le monument national des Chasseurs Ardennais.

Comme toujours, la section de Bastogne, conduite par son président, M. le juge Didier, participait à cette manifestation du souvenir, de même que les autres groupements patriotiques locaux.

Brabant

La section du Brabant rappelle aux retardataires qu'il leur est conseillé de verser, sans plus tarder, le montant de leur cotisation pour l'exercice en cours à savoir 50 F au moins — au C.C.P. de la section 35.22.42, à l'adresse : Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section Brabant, 133, rue Franklin, Bruxelles 3.

Notre membre effectif François Thys nous a quittés pour toujours, tandis que M^{me} V^{ve} Louis Jacquet, membre honoraire, avait la douleur de perdre son fils Marcel, lui aussi grand ami des Chasseurs Ardennais. Aux deux familles, nous présentons nos condoléances émuës.

Le capitaine-commandant e.r. Oger, de Namur, membre de

la section, a fait part du mariage de sa fille Josette, avec le lieutenant du génie, ingénieur, José Dassy. Cordiales félicitations.

Houffalize- La Roche

REUNIONS DU COMITE

Par suite du départ du vice-président, M. Grodos, le président et le secrétaire se sont fixés de nombreux rendez-vous pour discuter du recrutement, de la participation aux diverses manifestations patriotiques, de l'assemblée générale de la section, des moyens d'augmenter notre caisse, du remplacement de M. Grodos.

ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons tenu une assemblée à Houffalize le 27-3-1966. Au cours de celle-ci, il a été notamment pourvu au remplacement du vice-président qui nous avait quittés. C'est le camarade Fernand Philippart, instituteur à Dinez, qui a été élu à ce poste. Après un compte rendu de l'exercice écoulé et l'exposé de la situation financière de la section pour approbation des comptes, le président, M. André, a insisté vivement sur les points suivants: recrutement intensifié, établissement des dossiers de demande de carte de combattant par les retardataires, programme de l'exercice 1966 en manifestations patriotiques.

MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

La section a été représentée par une délégation à toutes les manifestations patriotiques de la région: Relais Sacré, Armistice (tant à Gouvy qu'à Houffalize), garde au Monument aux Morts à Houffalize à l'anniversaire de la mort de S.M. Albert I^{er}, cérémonie au Monument Cady, Journée de l'écueil le 14-5 à Vielsalm, pèlerinage à La Lys.

ASSEMBLEE NATIONALE A VIRTON

La section y était représentée par une délégation avec drapeau. Après l'assemblée, cette délégation est repassée par Martelange pour la cérémonie au monument des Chasseurs Ardennais.

RECRUTEMENT

Malgré les défections et un décès, nous arrivons actuellement à 231 membres contre 196 pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 18%. Ce n'est pas fini. On

continue avec l'espoir de dépasser ce nombre.

CIRCULAIRES

Pour maintenir le contact avec tous les membres, plusieurs circulaires leur ont été adressées, notamment:

— Le 3-11-1965, insistant sur le regroupement de tous les anciens bérêts verts à l'occasion du 25^e anniversaire des événements de 1940.

— Le 8-11-1965, exposant la vie de la Fraternelle à l'échelon de la section.

— Le 12-1-1966, adressant à tous les anciens les vœux du Comité pour l'année nouvelle.

— Le 5-5-1966, donnant le calendrier des différentes manifestations qui se dérouleront au cours du mois, tant à l'échelon national que régional.

D'autres circulaires ont invité les membres aux deux séances dramatiques qui ont été données à Rettigny (Cherain) et à Hodister (La Roche) ou leur ont rappelé l'intérêt qu'ils avaient à détenir la carte des états de services du combattant de 1940-1945, demandant aux retardataires de faire le nécessaire sans tarder.

AUGMENTATION DE NOTRE TRESORERIE

Ainsi que nous venons de le dire, nous avons organisé deux séances dramatiques en vue de remettre à flot notre caisse. D'autres projets sont à l'étude. Comme il est impossible de réunir tous les membres dans la même localité par suite des distances parfois très grandes, cela sans autre moyen de communication que des voitures, nous procédons par régions. Nous profitons de ces circonstances pour maintenir le contact avec nos membres.

CARTES DE COMBATTANT

Depuis le début de l'exercice en cours, un grand nombre de dossiers ont été constitués et transmis à Bruxelles. Cela ne va pas toujours tout seul, vu les difficultés rencontrées pour obtenir les attestations requises de la part des officiers de l'époque. On ne se décourage pas pour la cause; ce n'est pas, bien loin de là, le moment de renier notre qualité d'Ardennais!

Saint-Hubert

Le capitaine de réserve Jacques Graffiaux, qui est un des dirigeants du Centre culturel provincial du Luxembourg, s'efforce de remettre sur pied une section de la Fra-

ternelle dans la région de Saint-Hubert. Que tous ceux qui sont disposés à l'aider se mettent en rapport avec lui: 25, rue Herman à Saint-Hubert.

Nous nous souvenons que, durant l'occupation, le Service social du Chasseur Ardennais comptait une section cantonale particulièrement vivante à Saint-Hubert, sous l'impulsion de nos amis Van Egroo, Jean Goffart et André. Nous souhaitons de tout cœur qu'elle revive au sein de la Fraternelle.

Vielsalm

Ci-dessous copie d'un appel que la section lance à ses membres:

Le comité rappelle encore la demande qui a été formulée par notre vice-président dans le dernier bulletin de la section et étudiée lors de l'assemblée générale.

Pour le 21 juillet, fête des myrtilles à Vielsalm, il faut que nous soyons quarante (au moins) « volontaires » de la Fraternelle à assurer la perception du droit d'entrée dans la ville.

Ce travail de perception rapportera un certain bénéfice à notre caisse d'entraide, car le comité des fêtes, que notre vice-président représente, a décidé de nous allouer un pourcentage sur la recette.

Il est bien évident que tous les postes de perception sont situés sur le passage du cortège et que les préposés ne

perdront absolument rien du spectacle; bien au contraire ils seront placés aux premières loges.

Il manque encore vingt titulaires et nous profitons de ce bulletin pour vous toucher tous avant le 21 juillet.

L'œuvre d'entraide entreprise en commun par notre section est une de nos raisons d'exister, elle est même primordiale et elle doit surtout être durable.

Si des camarades sont disponibles le mercredi 20 juillet à 18 h 30, ils peuvent également tenir une caisse pour le spectacle de gala qui aura lieu au parc communal et auquel ils assisteront gratuitement; là aussi, il y a un pourcentage pour la caisse d'entraide.

Nous comptons sur vous, chers camarades et spécialement sur les responsables de sections afin qu'ils consentent un effort supplémentaire en vue de recruter le personnel nécessaire. Cet appel s'adresse également à ceux de nos camarades qui habitent des régions éloignées de Vielsalm. Ce serait pour eux l'occasion de revenir à Vielsalm, berceau du 3^e Chasseurs Ardennais, d'y passer une très belle journée et de se retrouver dans la grande famille des bérêts verts. Rendez-vous donc le 21 juillet (le 20 pour ceux qui le peuvent) et déjà nous vous disons: « Merci et bon amusement à Vielsalm »!

Le secrétaire,
Georges SCHMITZ.

LES MUSICIENS AU BERET VERT

On sait que grâce à notre ami le colonel Remience, commandant militaire de la province de Luxembourg, la musique des Forces de l'Intérieur, dont le port d'attache est Arlon, a été autorisée par le ministre de la Défense nationale à porter le bérêt vert des Chasseurs Ardennais.

Ce corps de musique est réputé pour sa qualité, et il a remporté un véritable triomphe auprès de la population arlonaise lors du grand défilé interforces qui a eu lieu à la mi-juin dans le chef-lieu du Luxembourg.

Succès considérable aussi, fin mai, au Festival des musiques militaires de Bari (sud de l'Italie) où, pour la seule fois en neuf éditions, la musique belge se vit distinguer de ses homologues et remettre une coupe en argent pour « prestation exceptionnelle ». La mu-

sique des Forces de l'Intérieur devait remporter un accueil tout aussi vif, en juin, au festival international de Mons.

Le tambour-major Lentz est notamment admiré pour ses audacieux lancers de canne. On regrettera que notre TV nationale ait cru bon d'immortaliser — si l'on peut dire — un des seuls ratages du tambour-major, sous le coup de l'émotion, lors de la visite du Roi à l'Ecole d'Infanterie. Rapportons pour la petite histoire que le roi Baudouin a demandé qu'on lui envoie la note de la tournée générale de rigueur en l'occurrence, ce qui fut fait par le colonel Remience.

Au nom de la Fraternelle, bravo à « nos » musiciens au bérêt vert, à leur chef, le lieutenant Cardon, et au grand « patron » le colonel Remience! **Le Président national.**